

Guide pas à pas à destination des demandeurs



Version : janvier 2024

Préambule

Les aides MaPrimeRénov' (MPR) ont **évolué au 1er janvier 2024**. Tout dossier **déposé à partir de cette date** sera régi selon la réglementation des **nouveaux parcours MaPrimeRénov' 2024**.

Si vous avez déposé votre demande de prime avant le 1^{er} janvier 2024, vous devez vous référer au présent guide pas à pas afin de vous aider dans la finalisation votre dossier.

Si vous comptez monter un dossier MaPrimeRénov' **à partir du 1^{er} janvier 2024**, vous pouvez consulter le nouveau « Guide pas-à-pas à destination des demandeurs de MaPrimeRénov'- dossiers 2024 » disponible ici :

<https://www.anah.gouv.fr/anatheque/guide-pas-pas-destination-des-demandeurs-maprimerenov>

A noter que si vous aviez un dossier **en cours de montage d'une demande de prime au 31 décembre 2023, celui-ci a été annulé**. Vous avez la possibilité d'initier et de finaliser un dépôt de dossier, sous la nouvelle réglementation en vigueur au 01 janvier 2024. **Il faudra alors vous référer au nouveau guide pas à pas dossiers 2024 disponible au lien ci-dessus.**

Table des matières

[Présentation de MAPRIMERENOV' – Page 4](#)

[Dépôt de DEMANDE DE PRIME – PAGE 14](#)

[Etape 1/ Je vérifie mon éligibilité](#)

[Etape 2/ Je crée mon compte](#)

[Etape 3/ Je me connecte](#)

[Etape 4/ Je dépose ma demande de prime](#)

[PARCOURS OPTIONNELS – PAGE 44](#)

[Option 1/ Je désigne/révoque un mandataire](#)

[Option 2/ Je dépose une demande d'avance](#)

[Option 3/ Je souhaite annuler mon dossier](#)

[Option 4/ Je souhaite bénéficier d'un délai supplémentaire pour réaliser mes travaux](#)

[REALISATION DES TRAVAUX – page 59](#)

[DEPÔT DE MA DEMANDE DE PAIEMENT – page 61](#)

[Etape 5/ Je dépose ma demande de paiement](#)

Présentation de MAPRIMERENOV'

Qu'est-ce que MaPrimeRénov' ?

Une aide juste et simple pour la rénovation énergétique

Vous souhaitez **améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures d'énergie** ? L'Etat vous propose une aide financière : **MaPrimeRénov'**.

Une prime juste, qui s'adapte en fonction de vos revenus, **une démarche simple et un bon geste pour la planète.**

Il est important de se sentir bien chez soi

Mieux isoler votre maison, changer votre chaudière, installer un système de ventilation efficace : ce sont des travaux essentiels pour ne plus avoir froid l'hiver ou trop chaud l'été. Cela permet aussi de **réduire vos factures, d'augmenter la valeur de votre bien et d'améliorer votre confort.**

Mais ce n'est pas tout ! Réaliser ces travaux vous permettra également **d'émettre moins de gaz à effet de serre.**

Les avantages de MaPrimeRénov' ?

- Je demande ma prime sur maprimerenov.gouv.fr
- Je connais le montant de ma prime avant de débiter mes travaux : elle est calculée en fonction de mes revenus et des économies d'énergie permises par mes travaux
- Je reçois ma prime en une fois, après la fin de mes travaux, pour pouvoir payer la facture de mon artisan

Être accompagné dans mon projet de travaux

- **FRANCERENOV'**, c'est le service public qui vous guide dans vos travaux de rénovation énergétique.
- Pour vous aider à **effectuer les travaux les plus adaptés** ou **estimer le budget nécessaire** et **les aides financières** dont vous pouvez bénéficier, **contactez** ou prenez rendez-vous avec un conseiller **FRANCERENOV'** [en cliquant ici](#)
- Pour trouver rapidement un professionnel reconnu garant de l'environnement (RGE) proche de chez vous pour réaliser vos travaux [cliquez-ici](#)

Suis-je éligible à MaPrimeRénov' ?

Une aide ouverte à tous les propriétaires

Dans le cadre du plan de relance, le gouvernement a ouvert le dispositif d'aide MaPrimeRénov' à tous les propriétaires personnes physiques (occupants comme bailleurs), et ce quels que soient leurs revenus

Quelles conditions d'éligibilité ?

- Nous vous invitons à vérifier les conditions d'éligibilité sur le site : [cliquez ici](#)
- Votre éligibilité dépend de vos revenus, de votre situation géographique et des travaux prévus. Afin d'obtenir des renseignements sur votre projet (modalités d'obtention des aides, choix des matériaux, choix des professionnels pour réaliser vos travaux dans les meilleures conditions) ou une simulation des montants d'aides potentiels, vous pouvez contacter gratuitement un conseiller FRANCERENOV' au 0 808 800 700. Vous pouvez également trouver un conseiller proche de chez vous ou contacter un conseiller FRANCERENOV' via le chat [en cliquant ici](#)

- Depuis **janvier 2021**, tous les **propriétaires occupants** et **syndicats de copropriétaires** peuvent déposer des dossiers MaPrimeRénov'.
- Depuis le **1^{er} juillet 2021**, tous les **propriétaires bailleurs** peuvent déposer des dossiers MaPrimeRénov'.
- Pour en savoir plus, les **barèmes de travaux et modalités d'éligibilité** sont disponibles sur le site FRANCERENOV': [cliquez ici](#)

Quels sont les plafonds de ressources MaPrimeRénov'?

PLAFONDS DE RESSOURCES EN ÎLE-DE-FRANCE					PLAFONDS DE RESSOURCES POUR LES AUTRES RÉGIONS				
AU 1 ^{ER} JANVIER 2023					AU 1 ^{ER} JANVIER 2023				
NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS	NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	22 461 €	27 343 €	38 184 €	supérieur à 38 184 €	1	16 229 €	20 805 €	29 148 €	supérieur à 29 148 €
2	32 967 €	40 130 €	56 130 €	supérieur à 56 130 €	2	23 734 €	30 427 €	42 848 €	supérieur à 42 848 €
3	39 591 €	48 197 €	67 585 €	supérieur à 67 585 €	3	28 545 €	36 591 €	51 592 €	supérieur à 51 592 €
4	46 226 €	56 277 €	79 041 €	supérieur à 79 041 €	4	33 346 €	42 748 €	60 336 €	supérieur à 60 336 €
5	52 886 €	64 380 €	90 496 €	supérieur à 90 496 €	5	38 168 €	48 930 €	69 081 €	supérieur à 69 081 €
par personne supplémentaire	+ 6 650 €	+ 8 097 €	+ 11 455 €	+ 11 455 €	par personne supplémentaire	+ 4 813 €	+ 6 165 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Aides et travaux éligibles par catégorie de ménages – 1/4

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES

sous condition de recours à un professionnel RGE (sauf les exceptions pour lesquelles aucune qualification RGE n'est exigée, signalées par ●)

CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE

Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	●
Chauffe-eau thermodynamique	
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	
Chauffe-eau solaire individuel (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)	
Système solaire combiné (et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux)	
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	
Chaudière bois à alimentation manuelle	
Chaudière bois à alimentation automatique	
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés	

ISOLATION THERMIQUE

Isolation des murs par l'extérieur (surface de murs limitée à 100 m ²)	
Isolation des murs par l'intérieur	
Isolation des rampants de toiture ou des plafonds de combles	
Isolation des toitures terrasses	
Isolation des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire (uniquement pour l'Outre-mer)	●

AUTRES TRAVAUX

Audit énergétique hors obligation réglementaire* (l'aide ne peut être demandée qu'une seule fois par logement)	
Ventilation double flux	
Dépose de cuve à fioul	●
Forfait pour « Assistance à maîtrise d'ouvrage »	●
Forfait « Bonus sortie de passoire énergétique »	
Forfait « Bonus Bâtiment Basse Consommation »	
Forfait « Rénovation globale »	

* Professionnel « RGE Études » ou architecte référencé ou entreprise certifiée « offre globale » ou entreprise qualifiée « RGE audit »

MONTANTS DES PRIMES POUR DES TRAVAUX RÉALISÉS
DE FAÇON INDIVIDUELLE (depuis le 1^{er} février 2023)

(en maison individuelle ou appartement en habitat collectif)

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	AIDE POUR LES MÉNAGES			
	AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTER- MÉDIAIRES	AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE				
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1 200 €	800 €	400 €	non éligible
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800 €	400 €	non éligible
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	4 000 €	3 000 €	2 000 €	non éligible
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	10 000 €	8 000 €	4 000 €	non éligible
Chauffe-eau solaire individuel en Métropole (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)	4 000 €	3 000 €	2 000 €	non éligible
Système solaire combiné (et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux)	10 000 €	8 000 €	4 000 €	non éligible
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	2 500 €	2 000 €	1 000 €	non éligible
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	2 500 €	2 000 €	1 000 €	non éligible
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	2 500 €	2 000 €	1 500 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	8 000 €	6 500 €	3 000 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	10 000 €	8 000 €	4 000 €	non éligible
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés	2 500 €	1 500 €	800 €	non éligible

Aides et travaux éligibles par catégorie de ménages – 3/4

EQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	AIDE POUR LES MÉNAGES			
	AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTERMÉ- DIAIRES	AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES
ISOLATION THERMIQUE (ACCESSIBLE JUSQU'AU 31 MARS 2023 POUR LES MÉNAGES AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES)				
Isolation des murs par l'extérieur (surface de murs limitée à 100 m²)	75 €/m²	60 €/m²	40 €/m²	15 €/m²
Isolation des murs par l'intérieur	25 €/m²	20 €/m²	15 €/m²	7 €/m²
Isolation des rampants de toiture ou des plafonds de combles	25 €/m²	20 €/m²	15 €/m²	7 €/m²
Isolation des toitures terrasses	75 €/m²	60 €/m²	40 €/m²	15 €/m²
Isolation des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	100 €/équipement	80 €/équipement	40 €/équipement	non éligible
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire (uniquement pour l'Outre-mer)	25 €/m²	20 €/m²	15 €/m²	non éligible
AUTRES TRAVAUX				
Audit énergétique hors obligation réglementaire	500 €	400 €	300 €	non éligible
Ventilation double flux	2 500 €	2000 €	1500 €	non éligible
Dépose de cuve à fioul	1 200 €	800 €	400 €	non éligible
Forfait « rénovation globale » (uniquement pour les maisons individuelles)	*	*	10 000 €	5 000 €
Forfait « Assistance à maîtrise d'ouvrage »	150 €	150 €	150 €	150 €
Forfait « Bonus sortie de passoire énergétique »	1 500 €	1 500 €	1 000 €	500 €
Forfait « Bonus Bâtiment Basse Consommation »	1 500 €	1 500 €	1 000 €	500 €

PLAFONNEMENT DES DÉPENSES ÉLIGIBLES

La dépense éligible correspond au coût du matériel, pose non comprise (sauf pour les travaux d'isolation des fenêtres, du toit, des murs et des planchers bas). Le montant ne tient pas compte des remises, ristournes ou rabais proposés par les entreprises.

EQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	PLAFOND DE DÉPENSE ÉLIGIBLE*
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE	
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1 800 €
Chauffe-eau thermodynamique	3 500 €
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	12 000 €
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	18 000 €
Chauffe-eau solaire individuel et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau (dont appoint)	7 000 €
Système solaire combiné et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux (dont appoint) en Métropole	16 000 €
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	4 000 €
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	4 000 €
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	5 000 €
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	16 000 €
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	18 000 €
Foyer fermé, insert à bûches ou granulés	4 000 €
ISOLATION THERMIQUE	
Isolation des murs par l'extérieur	150 €/m ²
Isolation des murs par l'intérieur	70 €/m ²
Isolation des rampants de toiture ou des plafonds de combles	75 €/m ²
Isolation des toitures terrasses	180 €/m ²
Isolation des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	1 000 €/équipement
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire	200 €/m ²
AUTRES TRAVAUX	
Audit énergétique hors obligation réglementaire	800 €
Ventilation double flux	6 000 €
Dépose de cuve à fioul	4 000 €
Rénovation globale	50 000 €

Les informations à connaître sur les aides et travaux

Dérogation à la demande de prime avant le lancement des travaux

Sauf dérogation, l'éligibilité à la prime est conditionnée à un dépôt du dossier de demande de subvention avant le démarrage des travaux. Cependant, **en cas de travaux urgents** (risque manifeste pour la santé ou la sécurité des personnes) ou résultant de dommages causés par des catastrophes naturelles (tempêtes, ouragans, cyclones...) ou technologiques, vous pouvez lancer les travaux avant de déposer votre dossier en ligne sur maprimerenov.gouv.fr. Dans ces cas-là, il est recommandé au ménage de commencer à créer une demande de prime, sans aller au bout du dépôt de la demande, afin d'avoir un numéro de dossier qui permettra de tracer sa demande de dérogation.

De plus, **pour bénéficier de la prime au titre d'une prestation d'audit énergétique ou d'un accompagnement à la maîtrise d'ouvrage**, il est possible de demander MaPrimeRenov' après avoir bénéficié de ces prestations. En effet, MaPrimeRenov' finance les prestations d'audit énergétique, qui vous permettent de choisir les travaux les plus adaptés à votre logement et à votre projet de rénovation énergétique. Cet audit énergétique est obligatoire si vous souhaitez accéder aux forfaits « Rénovation globale », « Bonus Bâtiment Basse Consommation » ou « Bonus sortie de passoire énergétique ». Dans ce cas, lors de votre demande de prime, la facturation de **l'audit ne doit pas dater de plus d'un an ou bien l'audit doit être actualisé**. A noter **qu'à compter du 1er avril 2023, il est obligatoire de réaliser un audit énergétique dans le cadre d'une vente de passoire énergétique**. Cet audit réglementaire peut être utilisé afin d'accéder aux forfaits « Rénovation globale », « Bonus Bâtiment Basse Consommation » ou « Bonus sortie de passoire énergétique ».

Enfin, **en cas de remplacement d'une chaudière fioul** dans les logements de plus de 2 ans et de moins de 15 ans, il est possible depuis le 1er septembre 2022, de demander MaPrimeRenov' après avoir installé un nouvel équipement de chauffage ou d'eau chaude sanitaire.



Zoom : avec quelles autres aides MaPrimeRénov' est-elle cumulable ?

MaPrimeRénov' est cumulable avec les aides suivantes (liste non exhaustive) :

- La TVA réduite à 5,5% sur les travaux d'économie d'énergie ;
- Les certificats d'économies d'énergie (CEE), versés directement par les fournisseurs d'énergie (y compris les grandes surfaces de distribution) ;
- Les aides des collectivités locales ;
- Le prêt à taux zéro (éco-PTZ), pour financer le montant qu'il vous reste à payer.

En revanche, MaPrimeRénov' n'est pas cumulable avec :

- L'aide MaPrimeRénov' Sérénité de l'ANAH ou les aides à l'amélioration de l'habitat en Outre-Mer

Attention, le cumul de ces aides et de MaPrimeRénov' ne peut pas dépasser le montant total de vos travaux.



Zoom : Les Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Les certificats d'économies d'énergie (CEE) sont une aide proposée par des entreprises privées mais encadrés par l'Etat.

Les fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul, de chaleur et de froid, ainsi que de carburants, sont tous soumis à une obligation de financer des économies d'énergie via les CEE et peuvent donc vous apporter une aide dans la réalisation de vos travaux.

Tout particulier peut bénéficier des CEE, à condition de réaliser des travaux de rénovation, de construction ou d'autres opérations d'efficacité énergétique.

Près de 200 types de travaux différents sont éligibles : isolation (murs, toits, fenêtres...), chauffage et régulation (chaudière, pompe à chaleur...), production d'eau chaude, ventilation...

Vous pouvez **effectuer une demande d'aides CEE via votre entreprise de travaux, ou auprès de vendeurs d'énergie, de grandes enseignes de la distribution et de sites spécialisés**. Pour plus d'informations sur les aides CEE : [cliquez ici](#)

PRÉCISION SUR LES CUMULS D'AIDES POSSIBLES

Pour les mêmes travaux, vous pouvez cumuler plusieurs aides.

	MAPRIME RÉNOV'	ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO	AIDES DE L'ANAH	AIDES DES COLLECTIVITÉS LOCALES	AIDES DES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE
MAPRIME RÉNOV'		✓	✗	✓ avec un écrêtement de MaPrimeRénov'*	✓ avec un écrêtement de MaPrimeRénov'*
ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO	✓		✓	✓	✓
AIDES DE L'ANAH	✗	✓		✓	✓
AIDES DES COLLECTIVITÉS LOCALES	✓ avec un écrêtement de MaPrimeRénov'*	✓	✓		✓
AIDES DES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE	✓ avec un écrêtement de MaPrimeRénov'*	✓	✓	✓	

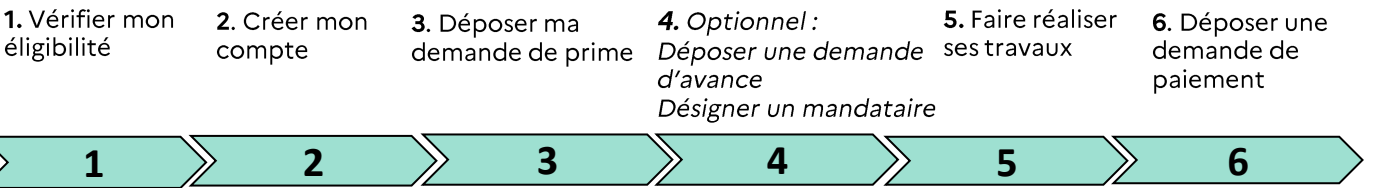
Le chèque énergie, l'exonération de la taxe foncière, l'aide de votre caisse de retraite peuvent également être cumulés aux aides présentées dans ce tableau.

* Ecrêtement de MaPrimeRénov' de façon à ce que le montant cumulé des aides ne dépasse pas 90% pour les propriétaires très modestes, 75% pour les propriétaires modestes, 60% pour les propriétaires aux revenus intermédiaires et 40% pour les propriétaires aux revenus supérieurs.

** Ecrêtement de MaPrimeRénov' de manière à ce que le montant cumulé des aides publiques et privées ne dépasse pas 100% de la dépense.

Les étapes d'une demande MaPrimeRénov'

Après avoir identifié votre besoin en matière de travaux (si nécessaire auprès d'un conseiller FRANCERENOV'), vous êtes renseigné sur les aides disponibles et avoir obtenu votre devis, vous décidez de demander MaPrimeRénov'. Le schéma ci-après, décrit les différentes étapes à mener pour bénéficier de MaPrimeRénov' :



Les pages suivantes décrivent de façon détaillée les informations à renseigner pour pouvoir bénéficier de MaPrimeRénov'. Pour chacune des étapes citées ci-dessus, elles présentent les écrans à compléter en vue du dépôt de votre dossier.

Dépôt de ma demande de prime

- **Etape 1 - Je vérifie mon éligibilité**

1. Je sélectionne le profil qui me correspond
2. Je renseigne mes informations fiscales
3. Je renseigne le revenu total de mon foyer et vérifie la composition de mon foyer
4. Je vérifie l'éligibilité du logement à rénover

- **Etape 2 et 3 – Je crée un compte et me connecte**

1. Je crée mon compte
2. Je me connecte via mes identifiants MaPrimeRénov ou via FranceConnect
3. Je réinitialise mon mot de passe MaPrimeRénov'

- **Etape 4 – Je dépose un dossier de demande de prime**

1. J'initie mon dossier
2. Je vérifie mon éligibilité = cf Etape 1 (page 15)
3. Je téléverse mon attestation d'engagement (Si je suis Propriétaire Bailleur)
4. Je téléverse mon attestation d'indivision (Si je suis propriétaire en indivision)
5. Je sélectionne le type de travaux que je souhaite réaliser
 - i. Travaux spécifiques
 - a. Bonus & Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage
 - b. La demande de Bonus
 - c. Le prestation d'assistance à Maîtrise d'ouvrage
 - d. Financement de l'audit
 - e. Rénovation Globale
6. Je renseigne le montant de mes travaux
7. J'indique les autres aides que je perçois
8. Je vérifie la synthèse de mon dossier
9. J'accède au montant de prime estimé
10. Je valide ma demande de prime

Etape 1 : Je vérifie mon éligibilité

1.1. Je sélectionne le profil qui me correspond

Je me connecte au site maprimerenov.gouv.fr

Je clique sur « commencer » pour vérifier mon éligibilité en tant que :

- propriétaire occupant
- propriétaire bailleur
- Syndicat de copropriétaires



Je peux cliquer sur « se renseigner » afin d'avoir plus d'informations sur les modalités d'accompagnement et les bonnes pratiques à adopter

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser mes démarches en ligne et/ou percevoir les fonds. Le **mandataire choisi** doit **disposer d'un compte mandataire créé en amont** de la désignation via une demande auprès de l'ANAH. Pour en savoir plus je me rends dans la section **désigner un mandataire** [en cliquant ici](#)

1.2. Je renseigne mes informations fiscales

Je renseigne mon « Nom de famille » (il s'agit de celui inscrit sur ma déclaration d'impôt)

Je renseigne ma « Date de naissance »

Je renseigne « Mon Numéro fiscal »

Je renseigne mon « Revenu fiscal de référence » (le format accepté est un nombre entier sans décimale)

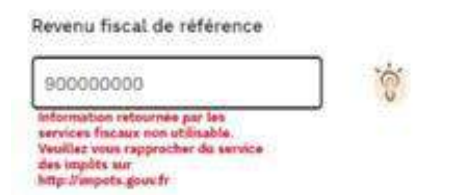
Après avoir lu les conditions générales du site, je m'engage à les respecter en cochant la case

Je clique sur « Continuer »

Attention : Je dois saisir les données de mon dernier avis fiscal

Si mes informations fiscales ne sont pas à jour, le message suivant s'affiche : « Information retournée par les services fiscaux non utilisable. Veuillez vous rapprocher du service des impôts sur <https://www.impots.gouv.fr> »

Je peux cliquer directement sur le lien du site des impôts pour mettre à jour mes informations auprès de l'administration fiscale.



Je sélectionne mon titre de civilité « Monsieur » / « Madame »

Je clique sur mon « Prénom, nom et adresse fiscale » parmi les options proposées

Je sélectionne mon « Indicatif » et ajoute mon « Numéro de téléphone »

Je clique sur « Continuer »

Le **prénom** et le **nom** que je choisis lors de cette étape **devront impérativement être les mêmes** que ceux sur :

- **Le devis** à fournir lors de la demande de prime
- **La facture** et **le RIB** à fournir lors de la demande de paiement après réalisation de mes travaux

Je suis

Sélectionnez les informations vous correspondant. Le nom et prénom du demandeur choisi parmi les personnes composant l'avis fiscal devront être identiques à ceux qui figurent sur les pièces justificatives de votre dossier (avis, factures, etc.). Les informations ci-dessous proviennent de votre avis d'imposition.

☒ Monsieur ☐ Madame

Cliquez sur le nom, prénom et adresse fiscale vous correspondant

Nom de l'occupant
ANASSIS DANI
20 avenue de
Bagur 75107 Paris

Seul le maître particulier peut effectuer une demande de prime.
(Déclaration : l'ensemble des données fournies ne correspond pas au titre de
propriété déclaré, être sûr d'être le demandeur ou l'occupant déclaré à l'avis
fiscal)

Indicatif : Téléphone :

[Retour à l'étape 1](#) [Précédent](#) [Continuer](#)

1.3. Je renseigne le revenu total de mon foyer et vérifie le nombre de personne(s) à charge

Je peux ajouter le numéro fiscal d'un co-déclarant à la suite de mon numéro fiscal.

Si une autre personne **perçoit des revenus** dans mon logement, je le déclare en cliquant sur « Ajouter un occupant avec revenu ».

Puis je complète le « nom de famille », la « date de naissance », le « numéro fiscal » et le « revenu fiscal de référence » de tout occupant supplémentaire percevant des revenus (voir page 15).

Attention : Je dois saisir les données de leur dernier avis fiscal

Le **nombre de personnes à charge (enfants, autre personne sans revenus...)** est calculé automatiquement depuis le site des impôts.

Je clique sur « Continuer »

Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne le revenu total de mon foyer

Merci de vérifier que le revenu fiscal de votre foyer, indiqué ci-dessous, est correct. Si le tableau est incomplet, veuillez ajouter toute personne manquante, qui occupe le logement et déclare un revenu fiscal.

Année	Numéro fiscal	Numéro co-déclarant	Revenu fiscal (€)	Déclarant 1	Déclarant 2
2023	9962300000203		2222	BERTRAND SAMIA	SOUCKET WALID

[Ajouter un occupant avec un revenu](#)

Revenu fiscal total du foyer
2 222€

Occupant(s) avec revenus
2

Personne(s) à charge
0

Les informations ci-dessus ne correspondent pas à votre situation actuelle ?

Ces informations sont issues de votre dernier avis fiscal. Si vous avez des modifications à apporter (ex: signaler la naissance d'un enfant), nous vous invitons à déclarer votre changement de situation sur le site des impôts.

L'émission d'un avis fiscal rectificatif par les services fiscaux est indispensable pour que nous puissions prendre en compte l'évolution de votre situation.

Si vous vous arrêtez à cette page, votre demande en cours pour MaPrimeRénov' sera supprimée dans 24h. Vous pourrez créer un nouveau dossier avec vos informations fiscales complètes à tout moment.

Si vous continuez cette demande en cours, votre prime sera calculée sur la base des informations présentes, qui ne seront pas modifiables.

[Déclarer un changement sur le site des impôts](#)

[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

[Continuer →](#)

1.4. Je vérifie l'éligibilité du logement

Je précise si le logement à rénover est une « Maison » ou un « Appartement ».

J'indique si mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover. Si elle ne l'est pas, un justificatif de propriété me sera demandé dans mon parcours demandeur.

Je suis en Métropole:

- J'indique si le logement à rénover a « - de 15 ans » ou « + de 15 ans » d'ancienneté si ce dernier est situé en Métropole.
- Si mon logement à rénover a une ancienneté comprise entre « 2 et 14 ans » et que je souhaite remplacer mon chauffage au fioul par un autre système de chauffage, je peux sélectionner « entre 2 et 14 ans ».

Je suis en Outre-Mer:

- J'indique si le logement à rénover a « - de 2 ans » ou « + de 2 ans » d'ancienneté si ce dernier est situé en Outre-Mer.

Je précise ma situation (propriétaire ou usufruitier, propriétaire en indivision, sociétaire d'une SCI, nuspropriétaire, locataire)

Je coche la case « Je certifie que je suis propriétaire du logement à rénover et que j'occupe ou loue celui-ci à titre de résidence principale »

Si je suis propriétaire bailleur alors je téléverse un justificatif de propriété.

Si je suis titulaire de droit d'usage ou occupant à titre gratuit via une convention d'occupation, je choisis " je suis propriétaire ou usufruitier »

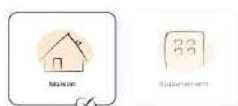
Je clique sur « Continuer »

1. Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne les informations sur mon logement

3 habite(n) :

Veuillez sélectionner un type de logement :



Mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover :

☒ Oui ☐ Non

Détails de ma situation :

- ☐ Je suis propriétaire ou usufruitier
- ☐ Je suis propriétaire en indivision (bien détenu par deux propriétaires ou plus)
- ☐ Je suis nu propriétaire
- ☐ Je suis locataire
- ☐ Je suis sociétaire d'une SCI

☒ Je certifie que le logement à rénover est ma résidence principale

[Retour à l'accueil](#)

[← Précédent](#)

[Suivant →](#)

1. Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne les informations sur mon logement

Mon logement a été construit il y a :

Veuillez déterminer l'ancienneté de votre logement :



[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

[Continuer →](#)

Mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover

L'adresse du logement que vous souhaitez rénover est différente de votre adresse fiscale. Un justificatif de propriété vous sera demandé ultérieurement dans votre parcours de dépôt. Les pièces justificatives acceptées sont les suivantes :

- Taxe foncière
- Acte de propriété (ou titre de propriété)
- Attestation de propriété immobilière

☐ Oui

☒ Non

MaPrimeRénov'

Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires occupants,
- les propriétaires bailleurs,
- les usufructiers,
- les titulaires (occupants et bailleurs) d'un droit d'usage et d'occupation (y compris en viager),
- les preneurs (occupants et bailleurs) d'un bail emphytéotique ou d'un bail à construction,
- les propriétaires occupants en vertu d'une convention d'occupation à titre gratuit ou d'une convention de commodat signée devant un notaire (par exemple les associés d'une société civile immobilière répondant à ces critères).

— les propriétaires en indivision si l'ensemble des propriétaires indivisaires ont signé l'attestation sur l'honneur qui désigne le demandeur pour porter les travaux au nom de l'indivision. Vous pouvez télécharger cette attestation sur : www.anah.fr/fileadmin/user_upload/MaPrimeRenov/Attestation_MPR_representant_unique_bien_en_indivision.pdf

Ne sont pas éligibles :

- les nus-propriétaires,
- les personnes morales (par exemple les sociétés civiles immobilières).

1.4. Je vérifie l'éligibilité du logement

J'indique l'énergie principale de chauffage de mon logement avant la réalisation des travaux.

Je clique sur « Continuer »

1. Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne les informations sur mon logement

Quelle est l'énergie principale de chauffage de votre logement ?

Charbon	Gaz naturel distribué via le réseau de gaz	GPL citerne ou bouteille de gaz
Fioul	Electricité radiateurs électriques	Electricité PAC Pompe à chaleur
Biomasse bois ou granulés	Autre	Pas de chauffage

Retour à l'accueil

← Précédent

Continuer →

J'indique le numéro du diagnostic de performance énergétique de mon logement. Si je n'en dispose pas, je coche la case en dessous.

Je clique sur « Suivant »

Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne le diagnostic de performance énergétique (DPE) de mon logement

J'indique le numéro du dernier DPE en date qui a été réalisé dans mon logement.

Numéro du DPE de mon logement

☐ Aucun DPE n'a été réalisé dans mon logement ou je ne connais pas le numéro du DPE réalisé.

Retour à mes dossiers

← Précédent

Suivant →

1.5. Si je suis éligible alors je peux créer mon compte

Je clique sur « créer mon compte » pour démarrer le parcours de création de compte

1. Je renseigne mes informations pour créer mon compte

✓

Je peux maintenant créer mon compte

Vous pourrez déposer votre dossier en ligne après la création de votre compte.

Retour à l'accueil

← Précédent

Créer mon compte

Etape 2 : Je crée mon compte

2.1. Je crée mon compte MaPrimeRénov'

Je renseigne mon adresse mail

Je choisis un mot de passe et le confirme

Je renseigne le code de sécurité qui s'affiche (ex : 596784)

Je clique sur envoyer pour recevoir le lien d'activation de mon compte à l'adresse mail que j'ai renseignée

Attention : Ce lien est valide pendant 24h

Si je n'ai pas reçu de lien alors je clique sur le bouton « je n'ai pas reçu de mail ». Je pense également à regarder dans mes spams

Je clique sur le lien de confirmation

Je clique sur « me connecter » pour accéder à mon compte

Adresse courriel

Politique de mot de passe :

- ✗ Taille minimale : 8
- ✗ Minimum de minuscules : 1
- ✗ Minimum de majuscules : 1
- ✗ Minimum de chiffres : 1
- ✗ Minimum de caractères spéciaux : 1
- ✓ Caractères spéciaux autorisés : ! @ # \$ % & * () - _ = + [] : ; , . / ?

Mot de passe

Confirmation du mot de passe



code de sécurité

[Envoyer →](#)

[Retour à l'accueil](#)

Un mail de confirmation vous a été envoyé.

J'active et me connecte sur mon compte MaPrimeRénov' sous 24h.

Vous avez 24h pour cliquer sur le lien d'activation reçu par e-mail et vous connecter à votre compte MaPrimeRénov'. Une 1ère fois. Ces deux actions sont nécessaires pour finaliser l'activation de votre compte. Ce lien est donc valide jusqu'au 07/05/2022.

[Retour à l'accueil](#)

 **MaPrimeRénov'**
Maison bien être, maison pour la planète

Bonjour ELSA PLACARD ,

✦ [Cliquez ici pour confirmer l'enregistrement de votre compte](#)

Un mail vous a été envoyé.

Votre compte a bien été créé.

[Retour à l'accueil](#)

Comment préparer sereinement mes travaux ?

L'utilisation de vos données personnelles

Lorsque vous préparez vos travaux, nous vous recommandons de réaliser vos simulations d'aides **uniquement sur le [site de l'Anah](#)**.

Ne communiquez vos données personnelles que sur les sites de confiance, après avoir pris connaissance de leur utilisation qui en sera faite.

À toute étape de votre projet, **ne communiquez jamais vos données fiscales** à un tiers et ne renseignez pas vos coordonnées personnelles et identifiants fiscaux sur des sites internet non-agrérés.

Comment détecter les démarchages et pratiques commerciales trompeuses ?

Le démarchage téléphonique est interdit par la loi. L'Anah ne pratique donc jamais de démarchage.

- **Ne donnez jamais vos informations personnelles** lors d'un démarchage.
Le démarcheur ne doit pas repartir avec des copies de vos informations fiscales, revenus, etc.
- Demandez **plusieurs devis** lors de la préparation de vos travaux.
Comparez avec d'autres offres et méfiez-vous des offres trop attrayantes.
- Veillez à ce que le **délai de rétraction de 15 jours** soit mentionné sur les documents.
- **Prenez le temps de la réflexion** : ne signez aucun devis ou prêt dans la précipitation.

Organismes à contacter en cas de question ou difficulté

- Si vous êtes mal à l'aise avec les démarches numériques, rapprochez-vous des **maisons France Services** ou du centre communal d'action sociale (**CCAS**) de votre commune.
- En cas de difficultés lors des travaux (entreprise qui abandonne le chantier, défaut de travaux, etc.), contactez la **répression des fraudes** sur le site signal.conso.gouv.fr et/ou la **Maison du droit** la plus proche de chez vous.
- En cas d'usurpation d'identité ou autres difficultés, vous avez la possibilité de déposer plainte.

Etape 3 : Je me connecte

J'ai le choix entre :

- [Me connecter avec mes identifiants MaPrimeRénov'](#)
- [Me connecter avec France Connect](#)
- [Réinitialiser mon mot de passe](#)

3.1. Je me connecte via mes identifiants MaPrimeRénov'

Je complète le champ « Identifiant MaPrimeRénov' » en renseignant l'adresse mail utilisée pour créer mon compte MaPrimeRénov'

Je renseigne mon mot de passe*

Je clique sur « me connecter » pour accéder à mon compte

Connectez vous à votre compte MaPrimeRénov'

*FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'authentifier avec FranceConnect

Service de votre administration

La connexion n'est possible que si vous avez déjà un compte.

ou

Les conditions de connexion à votre compte ont évolué depuis le lundi 28 février 2022. Pour accéder de nouveau à votre compte, votre mot de passe doit être réinitialisé à la première connexion. [Régénérer votre mot de passe](#)

Identifiant MaPrimeRénov'

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter →

Vous n'avez pas de compte ?

[Demandez votre projet](#)

[Retour à l'accueil](#)

J'accède à mes dossiers

Mon profil

Mes dossiers

Mes dossiers

Dossier n° MPR-2022-1894

Déposé le 16 février, 2022

Travaux

Chauffage et chauffe-eau

Adresse du logement à rénover

20 Avenue de Ségur 75007 Paris

Demande de subvention Déposée

Date limite de dépôt :

Montant estimé de la subvention

1 200€

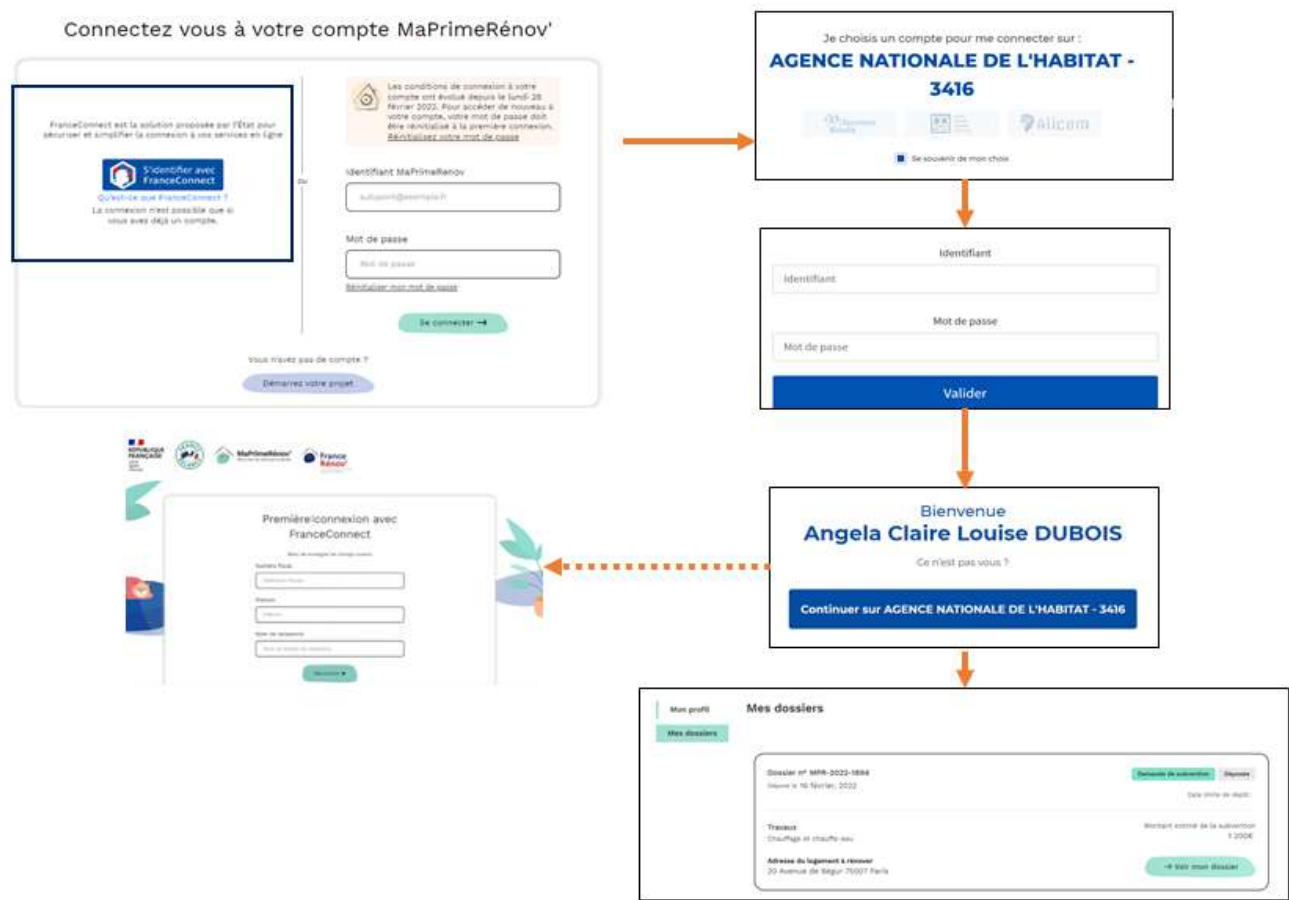
→ Voir mon dossier

***En cas d'oubli de mot de passe :** Je peux réinitialiser mon mot de passe via la **procédure de réinitialisation de mot de passe**. [La procédure se trouve ici](#)

3.2. Je me connecte via mes identifiants France Connect

- Je clique sur « s'identifier avec France Connect »
- Je choisis un fournisseur d'identité parmi ceux proposés
- Je renseigne les identifiants que j'utilise chez le fournisseur d'identité choisi
- Mon identité est reconnue, je clique sur « continuez sur Agence Nationale de l'Habitat »
- J'accède à mes dossiers

Lors de la 1ère connexion via France Connect uniquement : Je renseigne ma référence fiscale, mon nom et prénom. Lors des connexions suivantes, mon compte sera automatiquement reconnu.



France Connect est un dispositif qui permet aux usagers de se connecter aux différents portails du service public à travers une seule authentification unique.
Pour me connecter via FranceConnect je dois avoir [créé un compte MaPrimeRénov](#) au préalable. [La procédure se trouve ici](#).

En cas d'échec lors de la connexion via France Connect : J'utilise mes identifiants MaPrimeRénov'.

3.3. Je réinitialise mon mot de passe MaPrimeRénov'

Depuis l'écran d'authentification je clique sur « réinitialiser mon mot de passe »

The login screen for MaPrimeRénov' features a header with a warning about password security. It includes a 'S'identifier avec FranceConnect' button and a 'Quel est votre FranceConnect ?' link. The main form has fields for 'Identifiant MaPrimeRénov' (containing 'elsa.placard@ma-primerenov.fr') and 'Mot de passe' (containing 'test de passe'). A 'Se connecter' button is at the bottom right. A link 'Réinitialiser mon mot de passe' is located below the password field. A 'Vous n'avez pas de compte ?' link with a 'Créer votre projet' button is at the bottom.

Réinitialiser mon mot de passe

Je renseigne mon adresse courriel ainsi que le code de sécurité
Je clique sur « Envoyer moi un lien »

This screen is for email verification. It has a header with a warning about password security. The form includes an 'Adresse courriel' field (containing 'elsa.placard@ma-primerenov.fr') and a 'code de sécurité' field (containing '123456'). A 'Envoyer moi un lien' button is at the bottom right, and a 'Retour à l'accueil' button is at the bottom.

Je me rends sur ma boîte mail pour cliquer sur le lien de réinitialisation

The email content shows the MaPrimeRénov' logo and the text 'Bonjour ELSA PLACARD,'. Below this is a green arrow icon followed by the text 'Cliquez ici pour réinitialiser votre mot de passe'.

Réinitialiser mon mot de passe

Je choisis mon nouveau mot de passe puis le confirme.
Je clique sur « envoyer »

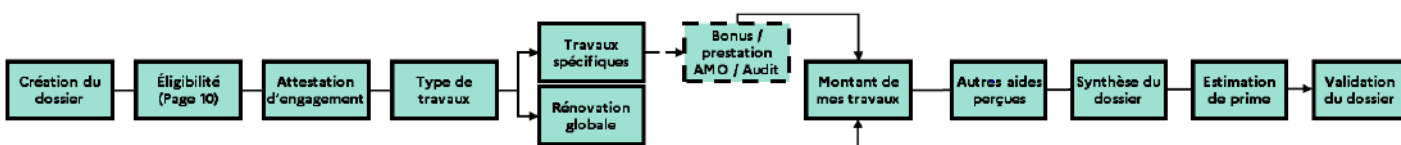
This screen is for setting a new password. It has a header with a warning about password security. The form includes a 'Nouveau mot de passe' section with a list of requirements: 'Taille minimale : 8', 'Minimum de minuscules : 1', 'Minimum de majuscules : 1', 'Minimum de chiffres : 1', 'Minimum de caractères spéciaux : 1', and 'Caractères spéciaux autorisés : @ # % & * ^ _ - . ! , ; : ' / ?'. Below this are fields for 'Nouveau mot de passe' and 'Confirmation du mot de passe'. An 'Envoyer' button is at the bottom right, and a 'Retour à l'accueil' button is at the bottom.

Réinitialiser mon mot de passe

Je reçois un mail de confirmation et je clique sur « retour à l'accueil pour me connecter avec mon nouveau mot de passe ».

The confirmation email content shows the MaPrimeRénov' logo and the text 'Une confirmation a été envoyée à votre adresse mail.' Below this is a 'Retour à l'accueil' button.

Etape 4 : Je dépose ma demande de prime



4.1. J'initie un dossier de demande de prime

- Je me rends dans « mes dossiers »
- **Si j'ai déjà créé un dossier alors il apparaîtra sur cet écran**
- Je clique sur « demander une nouvelle prime »
- **S'il s'agit de ma première demande, je n'ai pas besoin de refaire la vérification d'éligibilité. S'il s'agit d'une seconde demande, je dois refaire le parcours d'éligibilité. [Cliquez-ici pour accéder à la procédure d'éligibilité](#)**



Je clique sur « Je fais la démarche moi-même » si je réalise mes démarches sans l'appui d'un mandataire

Je clique sur suivant

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser les démarches en ligne et/ou percevoir les fonds à ma place. Le **mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont** de la désignation via une demande auprès de l'ANAH. Pour en savoir plus je me rends dans la section **désigner un mandataire** [en cliquant ici](#)



Conditions de recours à un mandataire

- Même en cas de recours à un mandataire, créez votre compte vous-même.
- Lorsque vous faites appel à un mandataire, c'est à vous de le déclarer lors de la création de votre compte
- À tout moment de votre parcours, vous pouvez révoquer votre mandataire en vous connectant sur votre compte.

4.2. Je téléverse mon attestation d'engagement (Propriétaire Bailleur)

L'attestation d'engagement concerne uniquement les propriétaires bailleurs

Je clique sur « téléchargez l'attestation d'engagement »

Je remplie et signe l'attestation d'engagement

Je téléverse l'attestation d'engagement

Je clique sur continuer pour passer à l'étape suivante

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'engagement du propriétaire bailleur [en cliquant ici.](#)

1. Je vérifie mon éligibilité et je crée mon compte

Engagement du propriétaire bailleur

En tant que propriétaire bailleur et afin de bénéficier de la prime, vous devez prendre des engagements vis-à-vis de votre logement à louer. Veuillez prendre connaissance de l'attestation d'engagement ci-dessous et suivre les étapes suivantes pour nous la communiquer.



Téléchargez l'attestation d'engagement



Imprimez et remplissez l'attestation



Scannez ou photographiez l'attestation remplie



Chargez votre attestation ci-dessous

Chargez votre attestation remplie et signée ci-dessous



J'ajoute mon attestation d'engagement

Retour à mes dossiers

← Précédent

Continuer →

4.3. Je téléverse mon attestation d'indivision

L'attestation d'indivision concerne uniquement les propriétaires en indivision

Je clique sur « téléchargez l'attestation d'indivision »

Je remplis et signe l'attestation d'indivision

Je téléverse l'attestation d'indivision

Je clique sur continuer pour passer à l'étape suivante

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'indivision [en cliquant ici](#).

Votre attestation d'indivision

Vous avez déclaré être propriétaire en indivision du logement que vous souhaitez récupérer. Pour pouvoir valider votre demande Mainmaitenonv, nous avons besoin de vérifier l'accord de l'ensemble des propriétaires en indivision de ce logement. Pour cela, veuillez compléter l'attestation sur l'honneur disponible sur cette page. Les différentes étapes à suivre sont indiquées ci-dessous.

Téléchargez l'attestation d'indivision

Imprimez et remplissez l'attestation

Scannez ou photographiez l'attestation remplie

Chargez votre attestation et dessous

Chargez votre attestation remplie et signée ci-dessous

Attestation d'indivision

Téléverser

X

+

Ajoutez une pièce justificative

Retour à mes dossiers

← Précédent

Continuer →

Un logement est en indivision lorsqu'un bien est détenu par deux propriétaires ou plus, nommés « indivisaires ». Chacun détient une quote-part du bien, par exemple, un quart, la moitié.

4.4. Je sélectionne le type de travaux que je souhaite réaliser

- Je sélectionne le type de demande que je souhaite faire :
 - Travaux spécifiques
 - Rénovation globale
- Je clique sur suivant

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Ma demande concerne



Quelle est la différence ? +

[Retour à mon espace personnel](#)

[← Précédent](#)

[Suivant →](#)

Travaux spécifiques : mon projet consiste en un ou plusieurs travaux qui appartiennent à la liste des travaux finançables par MaPrimeRénov'.

Rénovation globale : mon projet consiste en un bouquet de travaux permettant un gain énergétique dans mon logement d'au moins 55%.

Si mon niveau de ressources correspond à celui des ménages « bleus » très modestes ou « jaunes » modestes et que je souhaite faire une rénovation globale, je me rends sur le site mon projet ANAH [en cliquant ici](#)
[Cliquez-ici](#) pour connaître votre niveau de ressources

i. Je réalise des travaux spécifiques

Je veux faire des travaux de

Vous ne pouvez sélectionner qu'un seul travail à la fois, une fois que vous avez sélectionné le premier travail énergétique, vous pouvez sélectionner un autre travail ou si vous n'avez rien sélectionné, vous pouvez sélectionner le premier et le dernier de la liste de travail. Vous pouvez également sélectionner plusieurs travaux à la fois, mais vous ne pouvez pas sélectionner le même travail plus d'une fois.

Je veux faire des travaux de : isolation

Travaux et prestations

Isolation de la toiture-terrasse

Isolation de la toiture en pente - grenier de combles

Murs et fenêtres

Isolation des murs par l'extérieur

Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtre

Isolation des murs par l'intérieur

Chauffage et chauffage-eau

Isolation

Ventilation

Audit énergétique

Bonus de performance énergétique

Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Retour à mes dossiers

Suivant

Je sélectionne le premier type de travaux que je souhaite réaliser puis le sous-type de travaux.

Je clique sur « Suivant » pour passer à l'étape suivante

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je veux faire de travaux de

Déclarer le(s) travaux et prestations que vous souhaitez réaliser, les pourrons commencer à partir du dépôt de votre demande.

Si vous prévoyez plusieurs types de travaux à la fois, vous pourrez les ajouter un à un.

L'audit énergétique et les bonus ne sont pas finançables par MPR sauf s'ils sont associés à un autre type de travaux. Le plus d'association de l'audit énergétique avec une simple dépose de cuve à fioul n'est pas éligible à MPR.

Vous ne pourrez pas déposer votre demande si vous ne respectez pas cette condition

Audit énergétique associé à une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) n'est pas finançable par MPR. Par contre si vous déposez une demande d'AMO seule, vous pourrez être financé.

Chauffage et chauffage-eau

Isolation

Ventilation

Audit énergétique

Bonus de performance énergétique

Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Retour à mes dossiers

Précédent

Suivant

Attention : La prestation d'audit énergétique et les demandes de bonus énergétiques ne sont pas subventionnables seuls. Ils doivent impérativement être couplés avec un sous-type de travaux.

L'audit énergétique ne sera pas subventionnable s'il est associé avec une simple dépose de cuve à fioul ou une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Je renseigne les informations sur les travaux que j'entreprends

Veuillez indiquer les critères techniques qui vous sont demandés. Cliquez sur le lien suivant pour connaître les caractéristiques techniques et modalités de réalisation des travaux et prestations dont les dépenses sont éligibles à MaPrimeRénov'.

Critères techniques

Renseignez la surface d'isolant en mètre carré que vous installez.

Surface d'isolant (m²)

Renseignez la quantité de chauffage ou d'isolation en m³ ou en kg.

Quantité de chauffage ou d'isolation (m³ ou kg)

Retour à mes dossiers

Précédent

Continuer

i. Je réalise des travaux spécifiques

Pour chaque type de travaux, je renseigne le numéro de Siret de l'entreprise prévue pour les travaux avec la possibilité de déclarer une entreprise sous-traitante le cas échéant en cochant « Déclarer un sous-traitant »

Je renseigne la date du devis

J'ajoute un autre type de travaux si besoin en cliquant sur « ajouter un autre type de travaux »

Je clique sur « continuer »

Je complète les mêmes étapes pour le type de travaux supplémentaire

L'entreprise principale peut sous-traiter la réalisation des travaux à une entreprise dite « sous-traitante ». L'entreprise principale est entièrement responsable vis-à-vis du propriétaire de la bonne exécution des travaux. L'entreprise « sous-traitante » doit également être reconnue RGE pour les travaux à effectuer qui le nécessitent.

i. (Optionnel) Je téléverse le certificat RGE de l'entreprise

Si l'entreprise qui réalise mes travaux (entreprise principale ou sous-traitante) n'est pas identifiée comme étant RGE par la plateforme lorsque je renseigne le numéro de Siret, je m'assure qu'elle possède cette certification* sur l'annuaire France Rénov' dédié : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>

Mon entreprise est bien certifiée RGE, je lui demande son certificat RGE sous format numérique et je le téléverse.

Je clique sur « continuer »

*Le certificat RGE n'est pas exigé pour les travaux suivants :

- La dépose de cuve à fioul ;
- Les équipements de raccordements à un réseau de chaleur et de froid ;
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- La protection solaire des murs ou fenêtres (ne concerne que les territoires d'Outre-mer) ;
- Les sur-toitures ventilées et protection de toiture (ne concerne que les territoires d'Outre-mer) ;
- Les bardages ventilés (ne concerne que les territoires d'Outre-mer).

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Veillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise avec laquelle vous contractualisez.

Si cette entreprise réalise les travaux, elle doit être certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour ces travaux.

Ce certificat sera normalement reconnu automatiquement. Dans le cas contraire, vous devez télécharger le certificat RGE de l'entreprise réalisant vos travaux.

Si l'entreprise que vous avez choisie fait appel à un sous-traitant, celui-ci doit être certifié RGE pour les travaux menés.

Les prestations suivantes doivent obligatoirement être associées à un autre type de travaux (hors AMO) :

- Audit énergétique
- Bonus de performance énergétique

Nous vous invitons à modifier votre dossier pour le rendre éligible.

  Audit énergétique RGE 

Mon numéro fiscal Date du devis

Travaux pro
105 boulevard Gallieni 97160 ANTONY


Ajouter un autre type de travaux

[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

[Suivant →](#)

Attention : La prestation d'audit énergétique et les demandes de bonus énergétiques doivent impérativement être combinés à un autre sous-type de travaux (hors assistance à maîtrise d'ouvrage). L'audit énergétique ne sera pas subventionnable s'il est combiné à une simple dépose de cuve à fioul.

Je suis invité à cette étape à modifier mon dossier pour le rendre éligible, si une combinaison de travaux/prestations non autorisée est présente sur ce dernier.

i. Je dépose le devis de mes travaux

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées.

Merci de contrôler que votre ou vos devis sont conformes et complets. Tout oubli ou erreur engendrera, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs. Votre document doit ainsi obligatoirement :

- Être au nom et au prénom du demandeur de la prime,
- Mentionner les coordonnées et les informations de l'entreprise ayant réalisé le devis,
- Lister l'intégralité des travaux prévus avec le détail des critères techniques obligatoires,
- Ne pas contenir d'annotation manuscrite,
- Être enregistré sous un fichier dont le nom ne comporte aucun chiffre, accent, ou caractères spéciaux.

Accédez à la liste complète des vérifications : [je vérifie mon devis](#)

Certibat père & fils
5 rue du Mirador 75012 PARIS

Numéro de Siret
745678688

Isolation
Isolation de murs par l'extérieur

Devis de l'entreprise

Avant de poursuivre, veuillez joindre le ou les devis de travaux qui seront réalisés par cette entreprise.


Ajouter une pièce justificative

[Retour à mes dossiers](#)

[← Précédent](#)

[Suivant →](#)

Je dépose le devis fourni par mon entreprise pour faire ma demande de subvention.

Je clique sur « suivant »

Lorsque je clique sur « Je vérifie mon devis » lors du dépôt de mon/mes devis (voir page 33), une fenêtre s'ouvre et présente les points de vigilance sur les informations devant figurer sur mon/mes devis.

Je clique sur « Fermer » ou sur la croix en haut à droite de la fenêtre pour revenir à mon/mes devis après consultation du message.

Les points de vigilance sur mes devis

Vérifier la présence et la conformité de ces éléments sur votre devis et votre facture vous permettra d'éviter tout retard dans le traitement de votre demande.

Vérifier que le devis :

- Est au nom et au prénom du demandeur de la subvention
- Mentionne les coordonnées de l'entreprise ayant réalisé le devis
- Liste l'intégralité des travaux prévus avec le détail des critères techniques obligatoires.

Vérifier l'identité et le certificat RGE de l'entreprise :

- Le nom de l'entreprise qui réalise les travaux apparaît bien sur le devis
- Le numéro de SIRET de l'entreprise apparaît également (un numéro d'identification à 14 chiffres)
- Le certificat RGE de l'entreprise réalisant les travaux (l'entreprise ou son sous-traitant) doit correspondre aux travaux effectués et être valide lors de la demande de prime et pendant le chantier.

Vérifier le détail des coûts :

- Le prix de l'équipement et celui de la pose sont indiqués pour chaque poste de travaux
- Les montants hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) doivent être précisés pour chaque type de travaux
- Le montant final inclut la déduction de certaines aides ou d'éventuelles remises commerciales (hors MaPrimeRénov'), il vous est fortement recommandé de vous assurer que vous êtes bien éligible à l'ensemble des aides proposées.

Pour information, certains travaux d'efficacité énergétique induisant des travaux périphériques (par exemple pouvant relever de la maçonnerie ou de l'électricité), il est recommandé de s'assurer auprès du professionnel ou d'un tiers de confiance que les propositions de travaux avancées intègrent bien toutes les prestations nécessaires au bon fonctionnement des équipements ou permettant d'atteindre les performances énergétiques présentées. Ces travaux ne sont pas forcément pris en charge par MaPrimeRénov'.

Fermer

a. Bonus/Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage/Audit

En plus de travaux spécifiques, je peux demander :

- un bonus sortie de passoire (lorsque les travaux permettent de sortir le logement de l'état de passoire thermique (étiquette énergie F ou G)
- un bonus bâtiment basse consommation (pour récompenser l'atteinte de l'étiquette énergie B ou A)
- un forfait assistance à maîtrise d'ouvrage (pour les ménages souhaitant se faire accompagner dans la réalisation de leurs travaux)

b. Je demande un bonus

Je sélectionne « Bonus de performance énergétique »

Je veux faire des travaux de : Bonus de performance énergétique

Bonus de performance énergétique

Bonus Bâtiment Basse Consommation

Bonus sortie de passoire énergétique

Je clique sur continuer

Je renseigne mon dossier de demande de subvention

Je renseigne les informations sur les travaux que j'entreprends

Quelle est la consommation énergétique conventionnelle actuelle du logement à rénover ?

Quelle est la consommation énergétique conventionnelle projetée du logement une fois rénové ?

Je renseigne la consommation énergétique actuelle et projetée du logement à rénover

Synthèse de l'audit énergétique

Attestation de conformité des travaux

Je téléverse la synthèse de l'audit énergétique et l'attestation de conformité pré-travaux

Je clique sur continuer

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Bonus de performance énergétique

Bonus Bâtiment Basse Consommation

Numéro de SIRET

Date de l'audit

Je renseigne le numéro de SIRET et la date de l'audit réalisé par un auditeur RGE ou un diagnostiqueur DPE

Je clique sur continuer

c. Je demande une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage



Je sélectionne « prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage »

A form titled "Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage" (Assistance to project management). It contains fields for "Numéro de Siret" (Siret number) and "Date du contrat" (Contract date). Below these fields is a green plus icon and the text "Ajouter un autre type de travaux" (Add another type of work). At the bottom are three buttons: "Retour à mes dossiers" (Return to my files), "← Précédent" (Previous), and "Continuer →" (Continue).

Je renseigne le numéro de Siret de l'entreprise réalisant la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Je renseigne la date du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Attention, votre assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ne peut pas être l'entreprise réalisant vos travaux.

A form titled "Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage" (Assistance to project management). It contains a field for "N° Siret" (Siret number) with the value "10030320292892". Below this is a section titled "Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage" (Contract of assistance to project management) with the text "Avant de poursuivre, veuillez joindre le contrat pour la ou les prestations qui seront réalisées par ce prestataire" (Before continuing, please attach the contract for the service(s) to be performed by this provider). At the bottom is a green plus icon and the text "Ajouter le contrat" (Add the contract).

Je téléverse le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage

d. Le financement de l'audit énergétique

L'auditeur doit être certifié **Reconnu Garant de l'Environnement**

Je sélectionne « audit énergétique »

Je clique sur « audit énergétique » puis sur « continuer »

Je renseigne le numéro de Siret et la date de la synthèse de l'audit

Je téléverse le certificat RGE si l'auditeur n'est pas retrouvé dans la base de données

J'ajoute la synthèse de l'audit puis clique sur « continuer »



Audit énergétique

Un formulaire de saisie des données de l'audit. Il contient des champs pour le 'Numéro de Siret' (pré-rempli avec 123456789012345) et la 'Date du devis' (pré-rempli avec 01/03/2022). Un message d'information indique que si l'entreprise n'est pas trouvée, il faut télécharger le certificat RGE. À la fin, il y a un bouton 'Ajouter' et un lien '+ Ajouter une pièce justificative'.Un écran de saisie du devis de l'entreprise. Le titre est 'Devis de l'entreprise'. Le texte indique : 'Avant de poursuivre, veuillez joindre le ou les devis de travail qui seront réalisés par cette entreprise'. Il y a un bouton '+ Ajouter une pièce justificative' et des boutons de navigation 'Retour à nos derniers', 'Précédent' et 'Continuer'.

e. Je réalise une Rénovation Globale

Je renseigne le gain d'énergie projeté du projet de rénovation globale présent sur mon audit énergétique

Je clique sur continuer

Je renseigne la consommation énergétique actuelle et projetée du logement à rénover

L'éligibilité au bonus est établie automatiquement à cette étape

Je clique sur suivant

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Mon audit énergétique doit être réalisé par un auditeur RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ou, s'il s'agit d'un audit énergétique réglementaire (fourni par le vendeur de mon logement) par un diagnostiqueur DPE (Diagnostic de Performance Energétique).

Je clique sur continuer

Je téléverse la synthèse de l'audit énergétique et l'attestation de conformité des travaux pré-travaux

Je clique sur continuer

Je remplis mon dossier de demande de subvention
Je reporte les informations inscrites sur mon audit énergétique

Synthèse de l'audit :

Reportez les critères techniques inscrits sur votre fiche de synthèse énergétique. Cette fiche doit être fournie par le prestataire d'audit énergétique.

Quel est le gain d'énergie envisagé par votre projet de rénovation globale ?

Retour à mes dossiers

Précédent Continuer

Je remplis mon dossier de demande de subvention
Je renseigne les informations sur les travaux que j'entreprends

Quelle est la consommation énergétique conventionnelle actuelle du logement à rénover ?

A B C D E F G

Valeur en kWhep/an/yr ?

Quelle est la consommation énergétique conventionnelle projetée du logement une fois rénové ?

A B C D E F G

Valeur en kWhep/an/yr ?

Retour à mes dossiers

Précédent Suivant

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Votre audit énergétique doit être réalisé par un auditeur RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ou, s'il s'agit d'un audit énergétique réglementaire (fourni par le vendeur de votre logement) par un diagnostiqueur DPE (Diagnostic de Performance Energétique).

Afin de vérifier cette condition, veuillez renseigner ci-dessous les informations concernant votre auditeur énergétique.

Pour information, l'entreprise qui réalise les travaux doit être certifiée RGE pour les travaux réalisés.

Information sur l'auditeur énergétique

Rénovation Globale

Travaux de rénovation énergétique globale

RGE

Numéro de Siret :

Date de synthèse de l'audit :

Nous n'avons pas pu retrouver l'auditeur énergétique dans notre base. Pour poursuivre, veuillez joindre son certificat de qualification RGE ou, s'il s'agit d'un diagnostiqueur DPE, sa certification de diagnostiqueur DPE. Vous pouvez consulter l'annuaire des professionnels RGE sur <https://france.renovation.fr/>.

Certificat de qualification RGE

Retour à mes dossiers

Continuer

Synthèse de l'audit énergétique

Avant de poursuivre, veuillez joindre la fiche de synthèse de votre audit énergétique.

Fiche de synthèse de l'audit énergétique

1.png

Je joins la fiche de synthèse de l'audit énergétique

Retour à mes dossiers

Continuer

Attestation de conformité des travaux

Avant de poursuivre, veuillez joindre l'attestation de conformité pré-travaux de votre projet de travaux.

Cliquez ici pour télécharger le document : [Attestation de conformité pré-travaux à fournir à la demande de subvention](#)

e. Je réalise une Rénovation Globale

J'indique si j'ai bénéficié ou non d'une assistance à maîtrise d'ouvrage

Je clique sur continuer

J'indique si l'audit a été financé par l'ancien propriétaire du logement

Je clique sur continuer

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je déclare les personnes m'accompagnant dans mon projet

Assistance à maîtrise d'ouvrage

L'assistant à Maîtrise d'Ouvrage a pour rôle de vous accompagner tout au long de votre projet de rénovation (il aide les demandeurs à prendre des décisions sur les aspects techniques, sociaux, juridiques et/ou financiers du projet, il apporte son expertise, conseille, participe à la coordination du projet). Cette prestation est encadrée par un Contrat d'AMO qu'il devra vous fournir pour déclarer cette prestation.

Avez-vous bénéficié d'une assistance à maîtrise d'ouvrage ?*

☐ Oui

☐ Non

Retour à mes dossiers

Précédent

Continuer

Financement de l'audit énergétique

L'audit a-t-il été financé par l'ancien propriétaire du logement ?

☒ Oui

☐ Non

Retour à mes dossiers

Précédent

Continuer

Rénovation
globale

39

4.4. J'indique le montant de mes travaux

J'indique le montant TTC de mes travaux qu'il s'agisse d'un projet de rénovation globale ou de travaux spécifiques

2. Je remplis mon dossier de demande d'aide

Montant de mes travaux

Isolation de la toiture-terrasse

Montant TTC*

Coût des travaux en €

10000

Total TTC en €

10 000



Je précise si je perçois des Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

J'ajoute les pièces justificatives le cas échéant

Je précise les autres aides que je perçois. Si je prévois d'en percevoir, je préciser les autres aides que je vais percevoir

Je déclare les aides supplémentaires que je perçois

PERCEVEZ-VOUS DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (CEE) OU POUR L'OUTRE-MER ET LA CORSE DES AIDES AGIR+ ?

☒ Oui ☐ Non

veuillez sélectionner au moins un travail et son montant de CEE

ventilation double flux

Montant (en €)

500

J'ajoute un cadre de contribution CEE au RGE*

RGE.pdf

+ J'ajoute une pièce justificative

PERCEVEZ-VOUS D'AUTRES AIDES POUR VOTRE PROJET (hors prime MaPrimeRénov' et CEE) ?

☐ Oui ☒ Non

4.5 Je vérifie la synthèse de mon dossier

Je vérifie la cohérence des informations renseignées dans mon dossier

Je clique sur « suivant »

Vérification de la saisie

Dernière étape, votre demande de subvention est bientôt terminée.

Merci de vérifier que les informations fournies sont correctes et complètes. Tout retard ou erreur engendrerait, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs.

En cas de doute, veuillez consulter notre site de bonnes pratiques.

Informations sur votre dossier

Dossier n° 07932

Adresse du logement à rénover

27 rue Jean Jaurès 93190 Vanves

Informations demandeur

Prénom et nom du demandeur

Amélie Hémard

Adresse de résidence

27 rue des Autriches, 93190 Le Préaux Robinson

Revenu Fiscal du foyer

27 000 €

Téléphone

06 77 66 45 62

E-mail

amelie.hemard@gmail.com

Nombre total d'occupants

3

Vos projets de travaux et entreprises

Résumé des informations liées aux entreprises et aux travaux sont conformes, n° SIRET, montant RGE, montant des travaux et aides complémentaires perçus ...

Kellisol

27 avenue Roméo Rolland, 93170 Verrières du Ruisseau

N° SIRET

6345678901

Pièces-jointes

Devis

Attestation RGE

Fiche de synthèse de l'audit énergétique

Certification CEE

Ventilation double flux

ventilation

✓ RGE

Montants

Montant TTC

100,00 €

Montant CEE

376,30 €

Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux

4 500,00 €

Montant des CEE

4 500,00 €

Aide Action Logement

0,00 €

Aide Caisse de retraite (origine général ou complémentaire)

0,00 €

Montant total des CEE

9 000,00 €

Montant total des aides

4 500,00 €

Retour à mes dossiers

Précédent

Suivant

Liste de bonnes pratiques

Vérifier la conformité de ces éléments vous permettra d'éviter tout retard dans le traitement de votre demande :

- Je m'assure que les travaux pour lesquels je demande une subvention n'ont pas commencé
- Je vérifie les informations du demandeur :
 - le nom et prénom doivent être ceux du demandeur uniquement et bien orthographiés
 - l'adresse du logement doit bien être celle du logement à rénover
 - le numéro fiscal est un identifiant unique, il doit être composé de 13 chiffres
 - le revenu fiscal de référence doit être celui indiqué dans le dernier avis fiscal que vous avez reçu
 - le demandeur est propriétaire du logement à rénover. En cas de demandeur propriétaire en indivision j'ai fourni, lors des étapes précédentes, l'attestation sur l'honneur signée par l'ensemble des propriétaires indivisaires autorisant les travaux
- Je vérifie les informations relatives au projet de travaux et entreprises :
 - les informations fournies correspondent à celles indiquées sur les documents téléversés (nom et prénom du demandeur, adresse et code postal du logement à rénover, montants des travaux)
 - l'ensemble des documents sont signés et ne comportent aucune information manuscrite
 - le certificat RGE de l'entreprise réalisant les travaux (l'entreprise ou son sous-traitant) correspond aux travaux effectués et est valide
 - les informations relatives à d'autres aides perçues et leurs montants sont conformes et sont incluses dans le devis
- Je vérifie plus précisément que mon devis :
 - est au nom et au prénom du demandeur de la subvention
 - mentionne les coordonnées de l'entreprise ayant réalisé le devis
 - liste l'intégralité des travaux prévus avec le détail des critères techniques obligatoires
 - mentionne le nom de l'entreprise qui réalise les travaux ainsi que son numéro de SIRET (un numéro d'identification à 14 chiffres)
 - mentionne le prix de l'équipement et celui de la pose pour chaque type de travaux (en hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC))

Fermer

Synthèse du dossier

41

4.6. J'accède au montant de prime estimé

J'accède au montant estimé de la prime MaPrimeRénov'.

Je prends connaissance du reste à charge qui est calculé en déduisant du montant TTC des travaux toutes les aides que je perçois, y compris MaPrimeRénov'.

J'indique des précisions concernant le financement si nécessaire.

J'accepte les engagement liés à MaPrimeRénov' et certifie l'exactitude des informations renseignées.

Je clique sur déposer ma demande.

2. Je remplis mon dossier de demande d'aide

Depuis le 15 Avril, votre prime MRE est calculée en prenant en compte les dernières annonces gouvernementales liées au plan de résilience. Pour en savoir plus Cliquez ici

Montant estimé de l'aide

3 000€

Votre reste à charge

7 000€

Précisions éventuelles concernant le financement

☐ En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance des **Engagements associés à MaPrimeRénov'** et à les respecter. Je confirme également que les informations déclarées dans mon plan de financement sont vraies.

4.7. Je reçois la validation de ma demande de prime

Je reçois la confirmation du dépôt de ma demande de prime

J'accède à mon espace personnel

Une fois votre demande de prime déposée, vous pouvez commencer vos travaux. Attention, le dépôt de votre dossier ne signifie pas automatiquement accord de la part de l'ANAH. Votre demande va être examinée par nos services. Si validée, vous recevrez une notification d'octroi de la prime, qui vous précisera le montant de prime qui vous sera réservé.

Pour plus de sécurité, il est recommandé d'attendre la réception de l'accord de l'ANAH pour commencer vos travaux.

Votre demande d'aide a été déposée

avec succès !

Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier. Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel. Vous pouvez démarrer vos travaux dès réception du mail confirmant le dépôt de votre dossier. Attention, le dépôt de votre dossier ne signifie pas que votre demande est acceptée. Nous vous rappelons qu'il est possible que cette dernière soit rejetée et que le dépôt d'un dossier ne garantit donc pas l'obtention de la prime. Pour plus de sérénité, il est préférable d'attendre que votre demande soit examinée et de recevoir le mail confirmant l'accord et le montant de la prime à laquelle vous pouvez avoir droit.

Aller sur mon espace personnel

Votre demande de subvention
ne vous donne droit à aucune aide.

Attention : La prestation d'audit énergétique et les demandes de bonus énergétiques doivent impérativement être combinés à un autre sous-type de travaux (hors assistance à maîtrise d'ouvrage).

Mon dossier est annulé s'il n'est pas éligible et mon mandataire révoqué si j'en avais renseigné un sur ce dernier.



Les prestations suivantes doivent obligatoirement être associées à un autre type de travaux (hors AMO) :

- Audit énergétique
- Bonus de performance énergétique

Votre dossier a été annulé car il n'était pas éligible et votre mandataire sera révoqué si vous en aviez un.

[Retour à mon espace personnel](#)

Option 1 : Je désigne/ révoque un mandataire

5.1. Je désigne un mandataire

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire administratif et/ou financier, je clique alors sur la case « Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place »

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante

Le mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont de la désignation via demande auprès de l'ANAH

Je choisis à quel type de mandataire je souhaite faire appel en cliquant sur l'une des quatre cases.

Je clique sur « Suivant » pour passer à l'étape suivante.

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite de vos démarches



Je fais la démarche moi-même

Vous êtes à l'aise avec internet, vous n'avez pas de problèmes de connexion, vous avez déjà une adresse mail, vous faites la démarche vous-même.



Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel, une personne proche, peut en effet être désigné. Pour cela il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier.

[Retour à mes dossiers](#)[Continuer →](#)

Quel type de mandataire souhaitez-vous déclarer?

Selon vos préférences, vous pouvez choisir différents types de mandats.

Un professionnel, une personne proche peut être désigné si il est préalablement enregistré et vous communique son numéro de mandataire (nécessaire pour la démarche).

Vous pourrez à tout moment révoquer le mandataire et reprendre la main sur votre dossier.



Mandataire administratif

Vous souhaitez qu'une personne assure vos démarches administratives à votre place. Un professionnel ou une personne proche peut assurer le montage de votre dossier et assurer son suivi en ligne. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui vous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.



Mandataire financier

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel ou une personne proche peut en effet être désigné. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui vous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.



Mandataires administratif et financier

Vous souhaitez qu'une personne assure les démarches administratives et perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel ou une personne proche peut assurer le montage de votre dossier et assurer son suivi en ligne et percevoir la prime à votre date. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui vous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.



2 mandataires : un financier et un administratif

Vous souhaitez qu'une personne assure les démarches administratives et qu'une autre personne le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Pour cela, il faut que les deux mandataires se soient préalablement enregistrés sur cette plateforme en fonction du type de mandat que vous souhaitez déclarer. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant vos deux mandataires. La révocation portera sur les deux mandataires à la fois. Il ne sera pas possible de révoquer uniquement l'un des deux mandataires.

[Retour à mes dossiers](#)[Annuler](#)[Suivant →](#)

Vous pouvez choisir entre 4 types de mandataires :

-Mandataire administratif : vous choisissez un mandataire pour vous accompagner dans vos démarches en ligne pour déposer une demande de prime et / ou une demande de paiement. Le mandataire pourra accéder au dossier et réaliser l'ensemble des démarches relatives à votre dossier.

-Mandataire financier : vous désignez un mandataire auquel sera versé directement la prime obtenue. Le mandataire n'aura pas accès à votre dossier et ne pourra réaliser aucune démarche en lien avec votre dossier

-Mandataire mixte : vous choisissez d'avoir un mandataire à la fois pour la réalisation des démarches en ligne et la perception des fonds. Le mandataire pourra accéder au dossier, réaliser l'ensemble des démarches relatives à votre dossier et percevra la prime.

- 2 mandataires différents : vous choisissez de faire appel à un mandataire administratif et un mandataire financier distincts

5.1. Je désigne un mandataire

Pour nommer un mandataire, je dois compléter un **formulaire cerfa** et le joindre à ma demande. Le document doit être **signé par mon mandataire et moi-même**. Il s'agit du **cerfa 16089*01** disponible [en cliquant ici](#)

Vous souhaitez désigner un mandataire financier

En désignant un mandataire financier, vous pouvez faire que votre subvention soit versée directement à un tiers plutôt qu'à vous. Cette possibilité peut notamment vous être utile si vous recevez de l'aide d'un tiers pour financer votre projet de travaux. Pour désigner un mandataire, vous devez téléverser ci-dessous le mandat complété et signé puis indiquer le numéro d'immatriculation du mandataire.

Merci de télécharger, remplir et téléverser le mandat ci-après

Télécharger le document

Formulaire de demande de mandat

Téléverser

X

+

Joindre le mandat rempli

Numéro d'immatriculation du mandataire

Le numéro d'immatriculation est un identifiant attribué à chaque personne physique ou morale qui s'est enregistrée auprès de l'État pour devenir mandataire. Vous devez l'obtenir auprès de la personne ou de la structure que vous souhaitez désigner comme mandataire. Comment obtenir mon numéro d'immatriculation ?

Retour à mes dossiers

Annuler

← Précédent

Continuer →

Pour désigner mon mandataire, je dois téléverser le formulaire de demande de mandat signé par mon mandataire et moi-même en cliquant sur « téléverser » ou « + »

Je renseigne l'identifiant que mon mandataire m'a communiqué en amont.

Je clique sur « Continuer »

Votre désignation de mandataire a été déposée

avec succès !



Attendez maintenant que le mandataire accepte votre demande. Vous serez averti par courriel.

Aller sur mon espace personnel

SUIVEZ-NOUS SUR LES réseaux sociaux :



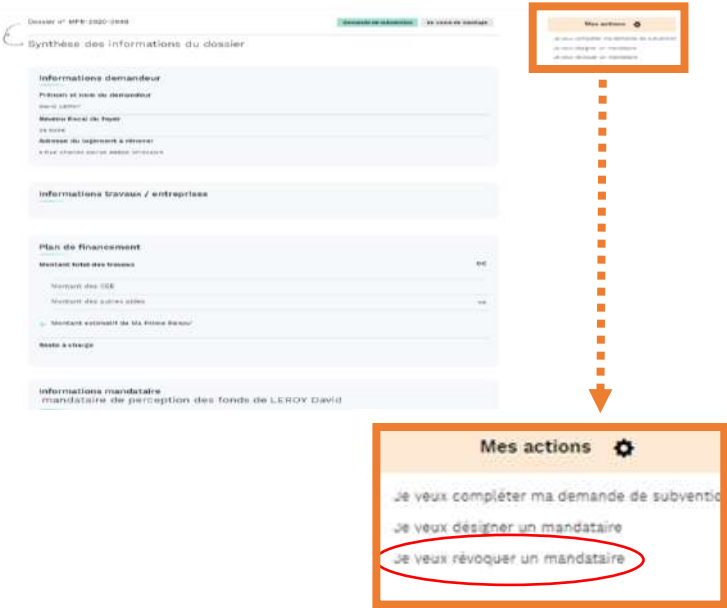
Je n'ai plus qu'à attendre que mon mandataire accepte la désignation.

Si je le souhaite, je peux revenir à mon espace personnel en cliquant sur « Aller sur mon espace personnel »

5.2. Je révoque un mandataire

Après avoir accédé à mon dossier, je peux choisir de révoquer mon/mes mandataire(s) en cliquant sur « Je veux révoquer un mandataire ». La révocation concerne alors l'ensemble des mandataires désignés sur mon dossier.

S'il m'est impossible de révoquer mon/mes mandataire(s) sur mon dossier et que ma demande de prime est en cours d'instruction, alors j'attends la fin de l'instruction de ma demande de prime et la réception de ma notification d'engagement. Je pourrais alors procéder à la révocation de mon/mes mandataire(s) à cette étape.



Je clique sur la case du mandataire que je souhaite révoquer
Je clique sur « Soumettre » pour passer à l'étape suivante

Je veux révoquer un mandataire

Vous êtes sur le point de révoquer un mandataire.

Quand vous révoquez un mandataire et vous cliquez sur le bouton Soumettre, votre dossier sera réinitialisé à la première étape du parcours de dépôt de choix d'une demande d'avance ou solde. Vous pourrez alors déposer vous-même votre demande de solde ou bien désigner un autre mandataire pour le faire.*

Soumettre

Je vois que mon souhait de révocation a bien été pris en compte
Je clique sur « Soumettre » et je peux continuer de compléter ma demande ou désigner un nouveau mandataire sur mon espace personnel.

Confirmation

Vous avez bien révoqué votre mandataire !

Veuillez cliquer sur le lien "Je veux compléter ma demande de subvention" pour désigner un mandataire ou compléter votre demande.

Soumettre

Option 2 : Je dépose une demande d'avance

Conditions d'éligibilité :

- Je suis propriétaire occupant et mon niveau de ressources correspond à celui des ménages « bleus » très modestes (voir plafonds de ressources indiqués sur le site de l'ANAH [en cliquant ici](#))
- Mon devis mentionne le versement d'un acompte d'une partie du montant des travaux pour débiter ces derniers
- Je ne peux pas faire de demande d'avance si le dossier comporte un mandataire

Conditions à respecter :

- Mon devis est daté et signé (par moi-même et par l'entreprise de travaux)
- Mon projet de travaux reste identique entre ma demande de prime et ma demande d'avance
- Le montant de mon avance peut représenter jusqu'à 70% du montant estimatif de MaPrimeRénov'
- Les travaux devront s'achever dans un délai maximum d'un an après l'attribution de mon avance si mon dossier a été déposé en 2022 et dans un délai maximum de 6 mois pour un dossier déposé en 2021
- Quelle que soit la date de dépôt de mon dossier, je peux demander mon avance dans les 6 mois seulement après la date d'octroi d'engagement
- Si les travaux ne sont pas réalisés, je devrais rembourser l'avance perçue.

6. Je dépose une demande d'avance

Une fois sur la page du dossier, je clique sur « Je veux demander un paiement » pour initier le dépôt de ma demande d'avance

Je peux initier ma demande de paiement d'une avance en cliquant sur « Déposer ma demande » sous la partie « Demande d'avance »

Attention : Si la date limite de dépôt de ma demande d'avance a dépassé le délai de 6 mois suivant l'octroi de ma prime, alors la case « déposer ma demande » est grisée et le dépôt d'une demande d'avance devient impossible

Attention : Si j'ai débuté le dépôt de ma demande d'avance dans les 6 mois suivant l'octroi de ma prime mais que je souhaite la terminer au-delà des 6 mois, un message « Demande d'avance impossible » s'affiche

Je lis les critères d'éligibilité à une demande d'avance

Si je suis éligible et que le dossier remplit les critères, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante

6. Je dépose une demande d'avance

Rappel des conditions à respecter :

- Mon devis est daté et signé (par moi-même et par l'entreprise de travaux)
- Mon projet de travaux reste identique entre ma demande de prime et ma demande d'avance
- Le montant de mon avance peut représenter jusqu'à 70% du montant estimatif de ma prime MaPrimeRénov'

Par défaut, le devis soumis lors de ma demande de prime apparaît. Toutefois, je peux déposer une nouvelle version du devis en cliquant sur « Ajouter une nouvelle version »

Si mon devis n'a pas évolué depuis ma demande de prime, je clique directement sur « Continuer »

Précédent Suivant →

Si le devis initial ne remplit pas les conditions prévues à la page 37, il faut impérativement déposer une nouvelle version du devis conforme.

J'accède à une page qui permet le téléversement de mon RIB

Je téléverse mon RIB pour recevoir ma prime

Pour le bon traitement de votre demande veuillez fournir un RIB lisible et qui respecte les préconisations suivantes



Les nom, prénom et civilité figurant sur le RIB doivent être les mêmes que ceux renseignés lors de la création de votre compte MaPrimeRénov'.



Privilégiez un RIB en PDF fourni par votre banque ou récupéré depuis votre espace bancaire en ligne.



Si ceci vous est impossible, veuillez suivre les préconisations suivantes.



Si vous prenez votre RIB en photo veuillez à ce que le document soit bien cadré, net et suffisamment éclairé (20MB maximum).

Exemples de documents non valides



Mal cadré



Trop éloigné



Surexposé



Sous-exposé



Netteté insuffisante

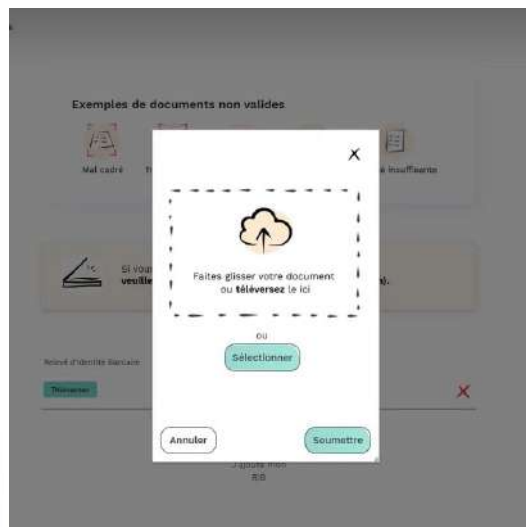


Si vous numérisez votre RIB à l'aide d'un scanner, veuillez régler la résolution à 200 dpi (20MB maximum).

J'accède aux informations sur ce qu'est un RIB lisible et conforme J'ai des indications pour numériser mon RIB à l'aide d'un scanner

Je sélectionne le bouton « téléverser » pour téléverser mon RIB

Je clique sur soumettre



6. Je dépose une demande d'avance

Après avoir lu les engagements à respecter, je coche la case en bas de page

Je clique sur « Déposer ma demande d'avance » pour passer à l'étape suivante

Engagements à respecter

Je sollicite le versement d'une avance égale au maximum à 70 % de MaPrimeRénov'.

Pour cela :

Je reconnais remplir les conditions suivantes :

- les travaux n'ont pas démarré à la date à laquelle je sollicite cette avance ;
- la demande de MaPrimeRénov' a fait l'objet d'une décision favorable de la part de l'Anah qui m'a été **notifiée il y a six mois ou moins** ;
- je suis en mesure, à l'appui de ma demande, de fournir un devis d'une entreprise répondant aux exigences de la réglementation de MaPrimeRénov' participant à la réalisation des travaux subventionnés, daté et signé par l'entreprise et par moi-même ;
- le devis de l'entreprise, conforme aux exigences de la réglementation, mentionne une demande d'acompte à l'acceptation du devis ou pour le démarrage des travaux.

Si je bénéficie du versement de l'avance, je m'engage à :

- achever les travaux, objet de MaPrimeRénov' dans un **délai maximal de 6 mois** qui suivent la date de réception du courrier m'informant du montant de prime qui m'aura été attribué par l'Anah (lettre de notification de la décision attributive de MaPrimeRénov') ;
- de façon générale, respecter toutes les autres conditions liées au bénéfice de MaPrimeRénov' et à la réalisation des travaux par une entreprise, le cas échéant titulaire d'un signe de qualité « Reconnu Garant de l'Environnement » ;
- répondre aux demandes de renseignements et de contrôle de l'Agence liées au bénéfice de cette avance.

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- le versement d'une avance est une faculté proposée par l'Anah ; elle peut être refusée sans motifs par l'Anah. Cette décision ne peut faire l'objet de recours ;
- si je ne respecte pas les présents engagements, l'avance sur subvention de l'Anah devra être remboursée, et cela, indépendamment ou non du bénéfice de MaPrimeRénov'.

☒ En cochant cette case, je m'engage avoir pris connaissances des conditions citées et à les respecter.

[Annuler](#) [Précédent](#) [Déposer ma demande d'avance](#)

Votre demande d'avance a été déposée

avec succès !



Une confirmation apparaît à l'écran, m'indiquant que ma demande d'avance a bien été déposée

Je peux retourner sur mon espace personnel en cliquant sur « Aller sur mon espace personnel »

Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier.

Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel.

Attention, le dépôt de votre dossier ne signifie pas que votre demande est acceptée. Nous vous rappelons qu'il est possible que cette dernière soit rejetée et que le dépôt d'un dossier ne garantit donc pas l'obtention de la prime.

Option 3 : Je souhaite annuler mon dossier

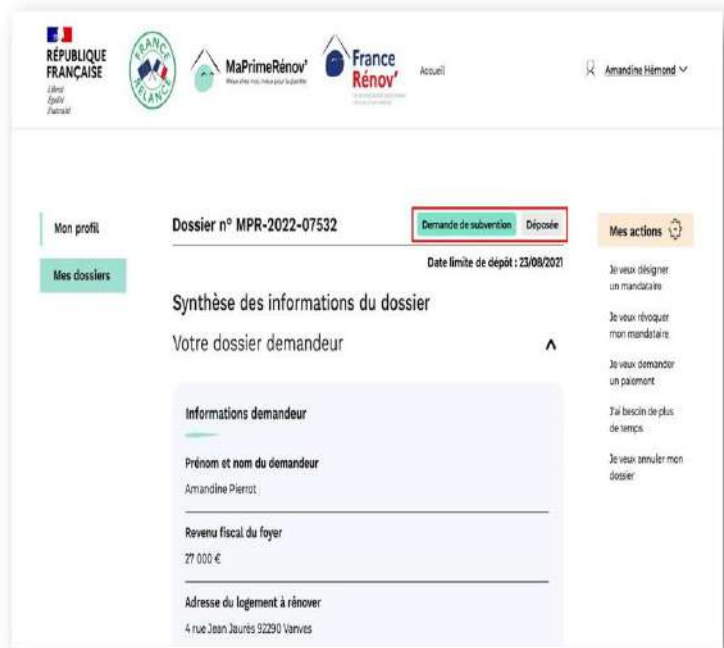
1.1. Je vérifie que je peux annuler mon dossier sur mon espace personnel

Je regarde dans « Mes actions » si je dispose de la possibilité d'annuler mon dossier.

Si un ou des mandataires sont présents sur mon dossier, je dois les révoquer avant de pouvoir procéder à l'annulation de mon dossier. Si vous êtes dans cette situation, veuillez vous référer à la page 40.

S'il m'est impossible de révoquer mon/mes mandataire(s) sur mon dossier et que ma demande de prime ou d'avance est en cours d'instruction, alors j'attends la fin de l'instruction de ma demande de prime ou d'avance et la réception de ma notification de décision. Je pourrais alors procéder à la révocation de mon/mes mandataire(s) à cette étape.

Je clique sur « Je veux annuler mon dossier »



Si à la question « avez-vous déjà démarré vos travaux ? » je réponds « oui » ou si j'ai déjà déposé ma demande de paiement de prime, alors je ne peux pas accéder au bouton « je veux annuler mon dossier ».

Si vous êtes dans ces situations, veuillez vous référer à la page 51.

J'annule mon dossier

Vous souhaitez annuler votre dossier

Avez-vous déjà démarré vos travaux ?

Oui

Non

Je veux annuler mon dossier

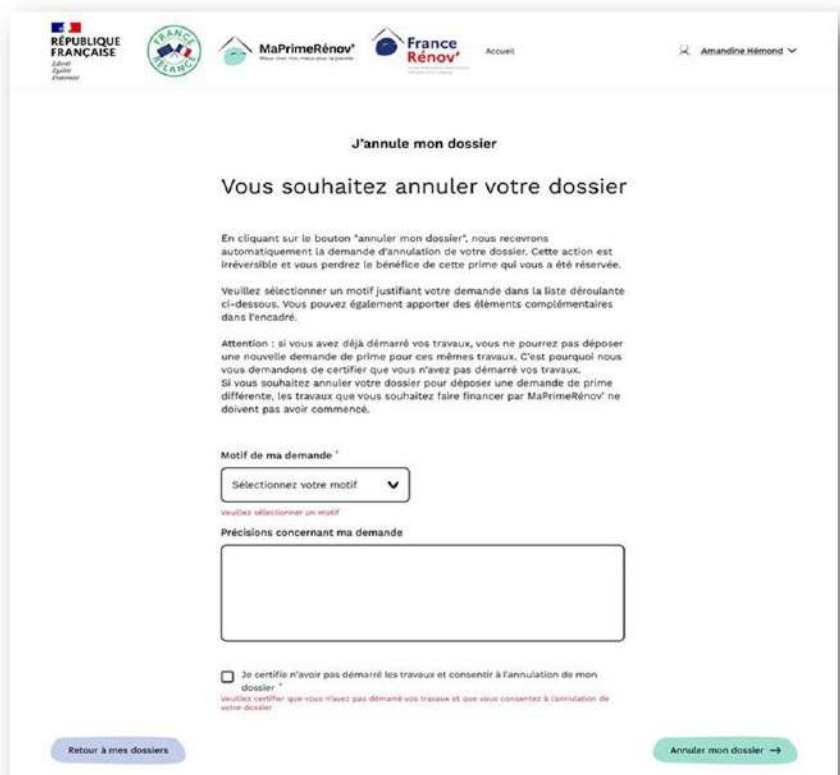
1.2. Si je peux annuler mon dossier, je remplis le formulaire d'annulation

Je sélectionne mon « motif d'annulation » dans un menu déroulant.

Je peux compléter ma demande en renseignant la partie « Précisions complémentaire »

Je certifie ne pas avoir démarré mes travaux et demander l'annulation de mon dossier en cochant la case

Je clique sur « Annuler mon dossier »



1.3. Je vois que ma demande d'annulation est prise en compte

Je vois que ma demande d'annulation est enregistrée et les modalités de traitement de ma demande.

Je clique sur « Retour à mes dossiers » pour retourner sur mon espace et accéder à mes dossiers



1.4. Impossibilité d'annuler mon dossier sur mon espace personnel

Je clique sur le bouton « Besoin d'aide? » sur le site maprimerenov.gouv.fr.



Je clique sur le bouton « Nous contacter ».



Je remplis le formulaire de contact et clique sur « Envoyer ».

Contactez nous !

Une question ? Un problème ?

Remplissez ce formulaire et nous prendrons rapidement votre avis, au téléphone ou au courrier, si cela vous plaît.

Les travaux France Rénov' sont également la pour vous informer et vous conseiller en toute indépendance, dans plus de 400 Espaces France Rénov' partout en France.

Retrouvez l'Espace Conseil France Rénov', le plus proche de chez vous.

<https://france-renov.gouv.fr>

* Service gratuit - prix d'un appel

Je suis

Sélectionnez le sujet ▼ 0

Mon prénom et mon nom

Mon adresse mail

Mon n° de dossier (facultatif)

Ma question / mes observations

J'écris mon message (2048 caractères maximum).

Envoyer ->

Si j'ai répondu « oui » à la question « avez-vous déjà commencé vos travaux? » alors un message s'affichera et je pourrais cliquer directement sur « Formulaire de contact ».

Veuillez contacter la relation usager

Votre demande d'annulation ne peut pas être traitée automatiquement mais doit être examinée par un de nos agents.

Nous vous invitons à contacter la relation usager via le formulaire de contact.

Informations importantes en cas d'annulation :

- Vous devrez rembourser l'avance que vous avez déjà perçue.
- Les travaux déjà démarrés ne sont pas éligibles pour une nouvelle demande de prime.

[Retour à mes dossiers](#) [Formulaire de contact ->](#)

Option 4 : Je souhaite bénéficier d'un délai supplémentaire pour réaliser mes travaux

1.1. Je vérifie que je peux demander à bénéficier de plus de temps

Je regarde dans « Mes actions » si je dispose déjà de la possibilité de demander plus de temps pour réaliser mes travaux. Cette démarche ne sera accessible que six mois avant la fin du délai vous ayant été accordé.

Je clique sur « J'ai besoin de plus de temps »

Dossier n° MPR-2022-07532

Demande de subvention

Arrive à échéance

Mes actions

Date limite de dépôt : 23/08/2021

Je veux faire une demande de solde

Si vous avez réalisé vos travaux et que votre entreprise vous a fourni la facture, vous pouvez désormais demander le paiement de votre prime MaPrimeRénov' !

Déposer ma demande

Je veux demander un paiement

J'ai besoin de plus de temps

1.2. Je remplis le formulaire de prorogation

Je sélectionne mon « motif de prorogation »

Je renseigne la partie « précisions sur votre demande »

Je téléverse mon ou mes justificatif(s)

Je clique sur « Soumettre »

Je fais une demande prorogation

Je renseigne ma demande de prorogation

Motif de prorogation*

☐ Motif d'ordre familial ou de santé

☐ Motif d'ordre professionnel

☐ Indisponibilité ou défaillance de l'entreprise

☐ Difficultés d'instruction du dossier, notamment techniques

Merci d'ajouter des précisions sur votre demande.*

Téléverser votre pièce justificative selon le motif choisi*

+

Ajouter ma pièce justificative

Retour à l'accueil

Soumettre

1.3. Je vérifie que ma demande de prorogation a bien été déposée

Je constate que ma demande de prorogation a été déposée avec succès et consulte les modalités de traitement

Je clique sur « Aller sur mon espace personnel » pour retourner sur la synthèse de mes dossiers

Je peux suivre l’avancée de mon dossier de prorogation sur mon espace

Votre demande de prorogation a été déposée
avec succès !



Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier. Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel. Attention, le dépôt de votre demande de prorogation ne signifie pas que votre demande est acceptée.

Aller sur mon espace perso →

Mes dossiers > Dossier n°07532

Dossier n° 07532

Demande de subvention Arrive à échéance

Date limite de dépôt : 23/08/2021

Synthèse des informations du dossier

Votre dossier demandeur

Votre demande de prorogation

Prorogation n° PRO-MPR-2022-30302

En cours d'instruction

Date de dépôt de la demande
20/08/2021

Décision de prorogation
-

REALISATION DES TRAVAUX

Je fais réaliser mes travaux par l'entreprise certifiée Reconnue Garante de l'Environnement (RGE) que j'ai choisie. Une fois les travaux finalisés, je n'oublie pas de demander à mon artisan de me remettre les documents nécessaires à l'instruction de ma demande de paiement selon mon projet de travaux (facture, synthèse de l'audit énergétique, attestation de conformité des travaux...).

Les travaux doivent être réalisés dans les délais accordés :

- Dossiers déposés en 2021 : 6 mois à partir de l'attribution de mon avance et 1 an à partir de la date d'engagement de la prime
- Dossiers déposés en 2022 : 1 an à partir de la date d'attribution de ma demande d'avance et 2 ans à partir de la date d'engagement de la prime.

Comment réaliser sereinement mes travaux et bien les réceptionner ?

L'exécution des travaux

Pour vos travaux, assurez-vous de la **certification Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)** de votre artisan grâce à l'[annuaire en ligne](#) des artisans qualifiés.

Enfin, **gardez une trace** de la prestation d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO).

La réalisation des travaux

Avant de signer la réception des travaux, il est important de **vérifier leur conformité** à votre projet.

Un **contrôle sur place** pourra vous être demandé avant ou après le versement de votre prime.

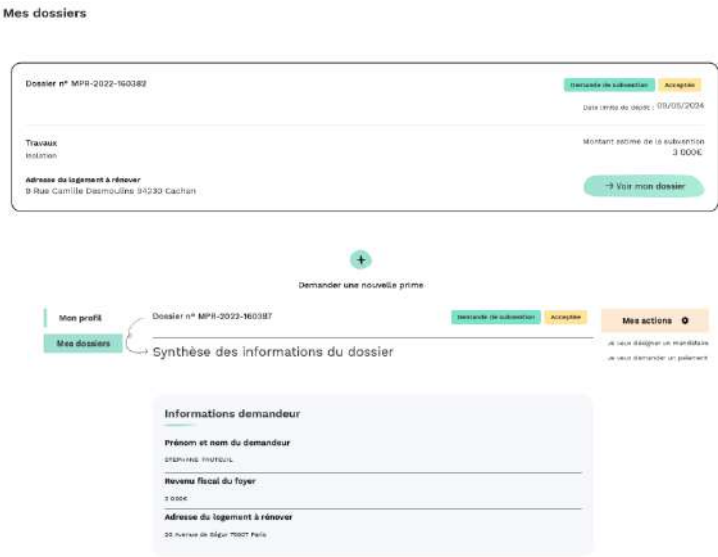


Etape 5 : Je dépose ma demande de paiement

7.1 Je vérifie que la demande de subvention a été acceptée et j'initie ma demande de paiement

Je me rends sur l'onglet « Mes dossiers » pour vérifier que ma demande de prime a bien été acceptée

Si ma demande de prime a bien été acceptée, je clique sur « Voir mon dossier » pour débiter ma demande de paiement.



7.2 Je dépose ma demande de paiement

Je dépose ma demande de paiement.

Je clique sur « déposer ma demande »



7.3 Je renseigne les informations sur l'entreprise de travaux (ainsi que sur l'auditeur ou le diagnostiqueur si j'effectue une demande de rénovation globale/Bonus)

Je renseigne la date d'achèvement des travaux et la date de la facture pour chaque type de travaux.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Le numéro de Siret est pré-rempli automatiquement à partir des informations fournies à l'engagement, en cas de besoin je peux le modifier.

Dans le cas d'une rénovation globale/Bonus, je renseigne les informations sur l'auditeur ou le diagnostiqueur.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Je renseigne la date d'achèvement des travaux et la date de la facture pour chaque type de travaux.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Rénovation Globale

Audit énergétique pour rénovation globale

Numéro de Siret: 1111111111

Date de synthèse de l'audit: 11/11/11

Boucheonner

Boucheonner Boucheonner Boucheonner

7.4 Je téléverse la facture et les pièces justificatives relatives à l'audit énergétique en cas de rénovation globale/Bonus

Je téléverse la / les facture(s) en cliquant sur « + »

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante

Dans le cadre de la rénovation globale, je téléverse les pièces justificatives nécessaires relative à la rénovation globale (la facture de l'audit énergétique, la synthèse de l'audit et l'attestation de conformité des travaux post-travaux).

Facture

Avant de poursuivre, veuillez joindre la ou les factures de travaux qui seront réalisées par cette entreprise.

Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter à notre guide des bonnes pratiques des professionnels.

Je joins la fiche de synthèse de l'audit énergétique

Attestation de conformité des travaux

Avant de poursuivre, veuillez joindre l'attestation de conformité post-travaux de votre projet de travaux.

Cliquez ici pour télécharger le document : Attestation de conformité post-travaux à fournir à la demande de aide.

7.5 Je renseigne le montant des travaux

Je renseigne pour chaque type de travaux le montant TTC en euros

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante

2. Je remplis mon dossier de demande d'aide

Montant de mes travaux

Isolation de la toiture-terrasse

Coût des travaux en €

Montant TTC

10000

Total TTC en €

10 000

Retour à mes dossiers

← Précédent

Continuer →

En cas de rénovation globale, je renseigne le montant TTC de mon projet de rénovation globale et de mon audit énergétique dans la case coût des travaux en €

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante

Montant de mes travaux

Rénovation « standard »

Coût des travaux en €

Montant TTC

Audit énergétique pour rénovation globale

Coût des travaux en €

Montant TTC

300

Total TTC en €

490,00

Retour à mes dossiers

Approuver ma demande

Précédent

Continuer →

7.6 Je renseigne les aides CEE pour mon projet

J'indique si je perçois des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) pour financer mon projet de travaux en cliquant sur « Oui » ou « Non »

Si je clique sur « Oui », je sélectionne les travaux pour lesquels je perçois des CEE

Je renseigne également le montant des CEE perçus

Je téléverse le cadre de contribution CEE en cliquant sur « + »

Attention, les **certificats d'économies d'énergie (CEE)**, versés directement par les fournisseurs d'énergie, **peuvent parfois figurer directement sur votre devis/facture et avoir différentes appellations**. Je pense donc à **demandeur à l'entreprise** qui réalise les travaux si des CEE sont inclus.

PERCEVEZ-VOUS DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (CEE) OU POUR L'OUTRE-MER ET LA GONSE DES AIDES AGR* ?

☒ Oui ☐ Non

Veuillez sélectionner au moins un travail et son montant de CEE

Ventilation double flux

Montant (en €)

500

J'ajoute un cadre de contribution CEE au AIDE

RDE.pdf

J'ajoute une pièce justificative

PERCEVEZ-VOUS D'AUTRES AIDES POUR VOTRE PROJET (hors prime MaPrimeRénov* et CEE) ?

☐ Oui ☒ Non

7.7 Je renseigne les autres aides pour mon projet

J'indique si je perçois d'autres aides pour financer mon projet de travaux en cliquant sur « Oui » ou « non ».

Si je clique sur « Oui », je sélectionne les aides que je perçois.

Je complète le montant perçu.

Une fois l'ensemble des aides renseignées, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

JE PERÇOIS DES AIDES PUBLIQUES POUR MON PROJET

☒ Oui☐ Non

Action Logement

Montant (en €)

Caisses de retraite
(régime général ou complémentaire)

Collectivités territoriales (région,
département, intercommunalité, etc.)

Autres aides privées
(fondations d'entreprise etc.)

7.8 J'apporte des précisions sur le financement

Je visualise le montant final de la prime et mon reste à charge

Si je le souhaite, je peux fournir d'autres informations sur mon projet de travaux

Je coche la case après avoir pris connaissance des engagements associés à MaPrimeRénov'

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante

Je fais une demande de solde

Montant estimé de l'aide

3 000€

Votre reste à charge

7 000€

Précisions éventuelles concernant le financement

☐ En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance des Engagements associés à MaPrimeRénov' et à les respecter. Je confirme également que les Informations déclarées dans mon plan de financement sont vraies.

Précédent

Suivant →

7.9 Je téléverse mon RIB

Je téléverse mon RIB pour recevoir ma prime

Pour le bon traitement de votre demande, veuillez fournir un RIB lisible et qui respecte les préconisations suivantes :

Les nom, prénom et civilité figurant sur le RIB doivent être les mêmes que ceux renseignés lors de la création de votre compte MaPrimeRénov'.

Privilégiez un RIB en PDF fourni par votre banque ou récupéré depuis votre espace bancaire en ligne. Les formats suivants sont également acceptés : JPEG, PNG, TIF.

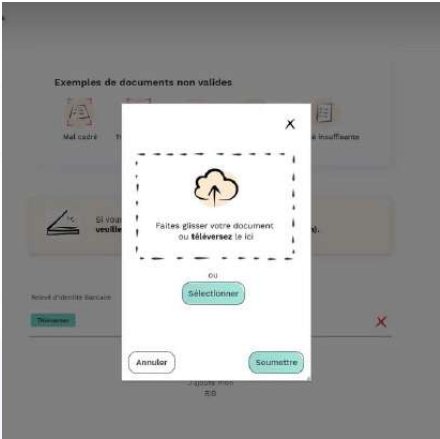
Si ceci vous est impossible, veuillez suivre les préconisations suivantes.

Si vous prenez votre RIB en photo, veillez à ce que le document soit bien cadré, net et suffisamment éclairé (50MB maximum).

Exemples de documents non valides

Mal cadré, Trop éclairé, Surexposé, Sous-exposé, Netteté insuffisante

Si vous numérisez votre RIB à l'aide d'un scanner, veuillez régler la résolution à 300 dpi (50MB maximum).



J'accède à une page qui permet le téléversement de mon RIB.

J'accède aux informations sur ce qu'est un RIB lisible et conforme

J'ai des indications pour numériser mon RIB à l'aide d'un scanner

Je sélectionne le bouton « téléverser » pour téléverser mon RIB

Je clique sur soumettre

7.10 Je déclare une situation particulière

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je déclare une situation particulière

Faites-vous partie d'un ou des cas de figure suivant ?

- ☐ Je possède un RIB international (compte bancaire dont l'IBAN ne commence pas par FR)
- ☐ Le titulaire du compte MaPrimeRénov' est décédé
- ☐ J'ai récemment changé de nom de famille (mariage récent, divorce, veuf/veuve)
- ☒ Aucun de ces cas de figure ne me concerne

Retour à l'accueil

← Précédent

Suivant →

Je complète mes informations de paiement

Veuillez renseigner le numéro d'IBAN de votre compte international.

Numéro d'IBAN

0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000

Retour à mes données

← Précédent

Continuer →

Si je possède un RIB international, si le titulaire du compte MaPrimeRénov' est décédé ou si j'ai récemment changé de nom de famille, je peux le déclarer.

Si je coche l'option : Je possède un RIB international (compte bancaire dont l'IBAN ne commence pas par FR). Je dois ensuite renseigner un numéro d'IBAN au bon format, en majuscules et sans espace. L'établissement bancaire de l'IBAN doit être situé dans un pays de la zone SEPA.

Si je ne suis pas concerné par ces situations je sélectionne la case « aucun de ces cas de figure ne me concerne ».

Je clique sur suivant

7.11 Je dépose la facture et un bail si je fais une demande de paiement en tant que propriétaire bailleur
Téléchargement optionnel du bail

Je dépose la facture de mes travaux.

Si je suis propriétaire bailleur, je peux déposer le bail.

Le bail est une pièce optionnelle du parcours, car la demande peut être faite pour un logement vacant (non loué) au moment des travaux

J’indique si le logement est loué en cochant la case « oui » ou « non »

Je téléverse le justificatif en cliquant sur « + »

Je clique sur « Continuer »

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je dépose mes pièces justificatives

Veuillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées.

Si vous rencontrez des difficultés techniques pour ajouter votre devis, nous vous recommandons de renommer votre document sans chiffres, accents ou caractères spéciaux.

N° Siret

111111111111

Chauffage et chauffe-eau

chaudière à granulés

Facture

Avant de poursuivre, veuillez joindre la ou les factures de travaux qui seront réalisés par cette entreprise

Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter à notre guide des bonnes pratiques des professionnels

Factures

Sultan.pdf

+

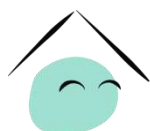
J'ajoute une pièce justificative

Votre logement est-il loué ?

☒ Oui ☐ Non

Avant de continuer, veuillez joindre votre bail ci-dessous

67



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

maprimerenov.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


**Agence
nationale
de l'habitat**
Anah